

# **RAPPORT D'ANALYSE DU SECTEUR DE L'EDUCATION DE BASE**

**- MALI -**

**AOÛT 2012**

**AGENCE JAPONAISE DE COOPÉRATION INTERNATIONALE (JICA)  
INTERNATIONAL DEVELOPMENT CENTER OF JAPAN INC. (IDCJ)**

<b>HM</b>
<b>JR</b>
<b>12-080</b>

# **RAPPORT D'ANALYSE DU SECTEUR DE L'EDUCATION DE BASE**

**- MALI -**

**AOÛT 2012**

**AGENCE JAPONAISE DE COOPÉRATION INTERNATIONALE (JICA)  
INTERNATIONAL DEVELOPMENT CENTER OF JAPAN INC. (IDCJ)**



Carte du Mali

(Source: Abouttours.com, [http://www.abouttours.com/fr-le\\_pays.html](http://www.abouttours.com/fr-le_pays.html))

## **Abréviations**

ADARS :	Appui Direct à l' Amélioration des Rendements Scolaires
AE :	Académie d'Enseignement
AFD :	Agence Française du Développement
BAC :	Baccalauréat
BID:	Banque islamique de développement
BT :	Brevet de Technicien
CAP :	Certificat d' Aptitude Professionnelle
CAP :	Centre d' Animation Pédagogique
CDMT :	Cadre de dépenses à moyen terme
CEDEAO:	Communauté Economique Des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CGS :	Comité Gestion Scolaire
CNE :	Centre National de l' Education
CNRDRE :	Comité National de Redressement pour la Démocratie et la Restauration de l'Etat
CRDC :	Cadre des Résultats du Développement des Capacités
CSCRP :	Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté
DEF :	Diplôme des Etudes Fondamentales
EPT :	Education pour tous
FENU:	Fonds d'Equipe ment des Nations Unies
GTZ :	Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit
IBM :	Institut de la Banque mondiale
IDCJ:	International Development Center of Japan Inc.
IFM :	Institut de Formation des Maîtres
IMOA:	Initiative de Mise en Œuvre Accélérée
INSET :	In-service Training (formation continue)
IPN :	Institut Pédagogique National
JICA :	Japan International Cooperation Agency (Agence Japonaise de Coopération Internationale)
MNLA :	Movement National de Libération de l' Azawad
OMD :	Objectifs du Millénaire pour le Développement
ONG :	Organisation Non Gouvernementale
ONUAA :	Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture
PASEC :	Programme d' Analyse des Systèmes Educatifs de la CONFEMEN
PIB :	Produit Intérieur Brut
PISE :	Programme d' Investissement Sectoriel Education
PNUD :	Programme des Nations unies pour le développement
PPTE :	Pays pauvres très endettés
PRESET :	Pre-Service Training (Formation initiale)

PRODEC :	Programme Décennal de Développement de l'Education
PTF:	Partenaires Techniques et Financiers
RNB :	Revenu National Brut
SARPE :	La Strategie Alternative de Recrutement de Personnel Enseignant
SWAp :	Approche sectorielle
UNESCO :	United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization (Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture)
UNICEF :	United Nations Children's Fund (Fonds des Nations unies pour l'enfance)
USAID :	United States Agency for International Development (Agence des Etats-Unis pour le développement international)
VIH/SIDA :	Virus de l'immunodéficience humaine et Syndrome de l'immunodéficience acquise

## **Résumé Exécutif**

### **Chapitre 1: Aperçu de l'étude**

Pour atteindre les objectifs de l'Education pour tous (EPT) et les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) avant le délai de 2015, l'approche sectorielle (SWAp) et le soutien financier ont avancé. Dans une telle situation, pour exécuter le programme de façon plus stratégique et efficace, il est nécessaire que l'Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA) ait une vue d'ensemble du secteur de l'éducation de base des pays en voie de développement en collectant des informations variées pour faire une analyse plus profonde. La mise en œuvre de la présente étude se fonde sur cette idée.

L'Etude cible treize pays sélectionnés en Afrique Sub-Saharienne et en Amérique Centrale<sup>1</sup>. A travers des analyses des pays cibles et des analyses globales, l'étude vise : (1) le classement des informations portant sur l'ensemble du secteur de l'éducation de base des pays ciblés et l'identification des thèmes de développement prioritaires; et (2) la récapitulation des recommandations pour l'analyse sectorielle améliorée de la JICA dans l'avenir.

### **Chapitre 2: Situation politique et socio-économique du Mali**

Après l'indépendance en 1960, le Mali a connu plusieurs coups d'Etat, et en 2002 l'élection du président Touré a stabilisé le pays mais le 21 mars 2012 une partie des soldats de l'armée s'est révoltée pour attaquer le palais présidentiel. Au mois d'avril, entre la CEDEAO et les soldats, un accord cadre a été signé afin de restaurer l'ordre constitutionnel. Entre temps, une tribu de Touaregs armés a envahi plusieurs villes et le 6 avril a proclamé l'indépendance du Nord du Mali. Concernant les indices fondamentaux, le revenu national brut par personne est de 1 030 USD (en 2010), le taux de croissance du PIB a atteint 4,5% (en 2010). La population sous le seuil de pauvreté défini par le gouvernement est de 64,4% (en 2006). L'espérance de vie moyenne est de 51,0 ans (en 2010). Le taux d'alphabétisation des adultes est de 26,2%.

### **Chapitre 3 : Politique et des réformes du secteur de l'éducation**

Par l'orientation politique sur l'éducation adoptée en 1998, l'amélioration de la qualité de l'enseignement, du financement, de la gestion des matériels et des ressources humaines a été mentionnée comme axe prioritaire de l'éducation. En tenant compte de cette orientation, le plan décennal sur le développement éducatif (PRODEC, 1988 -2008), a défini la politique fondamentale comme suit; 1) assurer un enseignement fondamental de qualité, 2) assurer un enseignement professionnel adapté aux besoins économiques, 3) réformer l'enseignement secondaire général et technique et professionnel, 4) assurer un enseignement supérieur de qualité, 5) Adopter les langues nationales dans l'éducation formelle, 6) définir une politique en

---

<sup>1</sup> Les pays cibles de l'étude sont : Burkina Faso, Cameroun, Guatemala, Ethiopie, Kenya, Malawi, Mali, Nicaragua, Niger, Ouganda, Rwanda, Sénégal et Zambie.

ce qui concerne les manuels scolaires et les matériels didactiques, 7) Former en continu des enseignants, 8) développer un véritable partenariat, 9) reconstruire le système éducatif et aménager l'organisation, 10) améliorer la communication avec les partenaires du développement, 11) établir une politique durable de financement dans le cadre de la décentralisation. Dans la phase 3 (2010-2012) du plan d'investissement dans le domaine éducatif, le plan de réalisation du PRODEC, a déterminé six objectifs dans le secteur de l'enseignement fondamental : 1) effectuer la révision du curriculum, 2) déterminer le système d'évaluation des études (test standard), 3) assurer la fourniture des manuels scolaires et l'amélioration de la gestion des manuels scolaires ainsi que la création de bibliothèques, 4) accélérer l'enseignement technique et scientifique, 5) améliorer l'accès à l'éducation et le taux d'achèvement des études, 6) encourager l'éducation physique et sanitaire.

Dans l'administration centrale de l'éducation, l'enseignement fondamental de l'éducation formelle et non formelle comme l'alphabétisation, les langues nationales, est assuré par le ministère de l'éducation, l'enseignement fondamental Second cycle et supérieur est assuré par le ministère de l'enseignement fondamental Second cycle, supérieur, et de la recherche, la formation professionnelle et technique est gérée par le ministère de l'emploi et de l'enseignement professionnel. Le ministère possède des bureaux régionaux tel que l'Académie d'Enseignement (AE) pour la région, le Centre d'Animation Pédagogique (CAP) pour le département. A la suite de la décentralisation, plusieurs compétences et les activités scolaires ont été transférées à la commune, le conseiller du CAP assure l'assistance auprès de la commune.

#### **Chapitre 4 : Situation actuelle et problèmes du développement du secteur de l'éducation de base**

**[Accès]** L'enseignement fondamental Premier cycle au Mali est constitué de neuf années composées d'un premier cycle (1<sup>ère</sup> au 6<sup>e</sup> année) et d'un deuxième cycle (7<sup>e</sup> au 9<sup>e</sup> année). Grâce au PRODEC, le nombre d'élèves des deux cycles a augmenté et le taux de scolarisation du premier cycle a augmenté de 53,4% en 2003 au 62,1% en 2010. Bien que le taux de scolarisation en deuxième cycle ait également augmenté, il est encore faible 33,2% en 2010.

**[Rendement interne]** Le taux de promotion du premier au deuxième cycle a progressé de 60,3% en 2005 au 68,7% en 2010. Le taux de redoublement du premier cycle s'est amélioré de 19,0% en 2003 à 15,3% en 2010, mais celui du second cycle a baissé de 24,0% en 2003 à 27,7% en 2010. Le taux d'abandon du premier cycle a augmenté de 3,6% en 2003 à 4,5% en 2010. Le taux de la «Survie des cohortes» en 2003 était de 86,3%, tandis qu'en 2010 ce taux a atteint 87,6%.

**[Équité]** Il y a une grande divergence entre les régions, pour le taux de promotion en second cycle et le taux de redoublement. L'indice de l'égalité entre les sexes (GEI) basé sur le taux brut de scolarisation en 2010 est de 0,83 en premier cycle et de 0,72 en second cycle.

**[Qualité d'apprentissage]** Le taux d'achèvement des études en premier cycle s'est amélioré mais il est encore faible 58,3% en 2010, à 36,0% en second cycle. Et il y a un grand écart du taux d'achèvement des études entre les sexes. Selon l'enquête nationale en matière d'acquisition des connaissances, les élèves n'ont pas suffisamment acquis de connaissances dans deux matières, langue/communication et science/arithmétique/technique. Le Programme d'analyse (PASEC) dans les pays francophones africains en 2002 a montré que le Mali se situe dans les trois derniers pays parmi les onze pays en langue française et en arithmétique.

**[Environnement éducatif]** Le nombre d'élèves par salle de classe est de 50,5 élèves en moyenne en premier cycle, dans l'école publique en premier cycle il est de 62,3 élèves, la moyenne du second cycle est de 64,5 élèves, dans l'école publique elle est de 78,1 élèves, ce qui est très nombreux. Et l'enquête montre que seuls 71% des jours programmés par classe sont réalisés.

**[Système d'approvisionnement et de distribution et des manuels scolaires]** Pour le premier et le second cycle, les manuels scolaires ne sont pas suffisamment distribués dans toutes les matières. Et l'état de distribution des manuels scolaires est très variable selon la matière, la région, l'école.

**[Curriculum]** Depuis 1999, la révision des curriculums est effectuée mais en 2010 elle n'a pas encore pris fin.

**[Enseignants]** Dans la phase III PISE, l'objectif du nombre d'élèves par enseignant dans les écoles publiques et communautaires était de 62 en 2009 et a été établi à 50 en 2012. Comme le nombre d'enseignants augmente plus rapidement que le nombre d'élèves scolarisés en premier et en second cycle, le nombre d'élèves par enseignant devient moins contraignant. Pourtant le nombre d'élèves par enseignant dans les écoles publiques en premier cycle est de 60, ce qui est encore élevé. Selon les données de 2010, les enseignants non diplômés en premier cycle est de 48,7% et de 28,3% en second cycle.

## **Chapitre 5 : Administration et finances du secteur de l'éducation**

La décentralisation de l'enseignement fondamental s'est poursuivie, le budget et les compétences sont transférés aux communes. Pourtant le système de financement et les moyens humains en province sont encore faibles, ce qui reste un problème à résoudre. La compétence du ministère de l'éducation (ci-après dénommé MEN) est renforcée par différentes aides des pays PTF, mais la politique de renforcement des compétences aux administrations locales et aux comités de gestion scolaire n'est pas encore suffisante.

En ce qui concerne le financement, le budget éducatif a augmenté de 3,0% du PIB en 2002 à 3,4% en 2008. La dépense nationale pour le domaine de l'éducation est de 14,0% en 2002 et de 22,7% en 2008. Dans le budget de fonctionnement du secteur éducatif, 36,5% a été attribué en premier cycle en 2008, ce qui est faible par rapport au taux moyen des autres pays : 50%. Dans

la dépense éducative en 2008, la part des salaires s'élève à 55% , 32% à la gestion, celle des bourses et des frais de roulement est de 14%. Dans les dépenses éducatives en 2008, 32% viennent des aides des pays PTF, ce qui représente une augmentation de 10% par rapport à 2001.

### **Chapitre 6 : Tendances des aides des donateurs**

En 2012, la France, le Canada et Les Pays Bas participent aux aides de financement éducatif, ce qui s'élève à 10 390 millions CFA. Les autres aides telles que l'aide à projets etc. s'élèvent à 24 700 millions CFA.

### **Chapitre 7: Résultat des analyses**

Par rapport aux pays de l'Afrique subsaharienne, l'accès à l'enseignement fondamental Premier cycle et le taux d'achèvement des études sont bas, le taux de redoublement et le nombre d'élèves par enseignant sont au niveau moyen. Pour l'accès à l'enseignement fondamental Second cycle, le Mali est le troisième pays dont l'accès au secondaire est le plus élevé parmi onze pays, environ 38%, mais ce qui n'est pas élevé. Compte tenu de l'indice IMAO «Indicative Frame Work», la part de l'enseignement fondamental Premier cycle dans le budget éducatif, le taux de scolarisation, le taux d'achèvement, le nombre d'élèves par enseignant et le nombre d'heures annuel restent des problèmes à résoudre à l'avenir.

Les problèmes à résoudre prioritairement au Mali sont les suivants : le faible taux de scolarisation en primaire, le taux trop bas d'achèvement des études, le taux élevé de redoublement en primaire, le nombre trop élevé d'élèves par enseignant , le faible nombre annuel d'heures de classe . Et selon l'analyse du Chapitre 4, l'amélioration des résultats des études encore trop faibles et c'est l'un des problème à résoudre.

Le taux de scolarisation en primaire montre un écart important entre les régions, et si l'on tient compte de l'écart entre les sexes, cet écart devient encore plus grand. Quant au taux d'achèvement des études, il y a un écart important entre les régions et les sexes. Le taux d'abandon et de redoublement élevé influencent le taux d'achèvement des études. Le redoublement en 5e année est le plus élevé, ce qui peut laisser penser qu'il est lié au taux élevé d'abandon.

Le nombre d'élèves par enseignant et par salles de classes s'est amélioré par l'introduction du «SARPE» la stratégie Alternative de Recrutement du Personnel Enseignant et l'augmentation des enseignants contractuels, mais il est encore élevé : 60 élèves.

La raison principale du faible nombre d'heures annuelles par classe est causé par la présence du système de double vacation, le non respect du calendrier scolaire (la rentrée scolaire tardive, les jours fériés allongés), les congés d'enseignants (grève, formation, maladie, réception des salaires, etc.), absence des élèves (tâches ménagères, jardinage, etc).

La raison de la faible performance dans l'acquisition des connaissances n'est pas élucidé par

cette étude, mais il est possible que le nombre d'élèves élevé par enseignant et le faible nombre d'heures de classes soient des causes parmi d'autres.

Pour terminer et afin de poursuivre l'analyse sur l'éducation fondamentale avec l'expérience de cette étude, nous soulignons la difficulté d'effectuer une enquête sur place, à cause de l'aggravation de l'insécurité au Mali, ainsi que les difficultés pour obtenir des informations récentes, l'impossibilité de clarifier des informations ambiguës ou d'obtenir des renseignements sur le retard de la révision du curriculum, de saisir les tendances ou l'environnement du secteur éducatif, etc. De plus, il est difficile de fournir des explications selon la variation des données statistiques et le volume disparate des informations selon l'item de recensement.





4.4.3	Système d’approvisionnement et de distribution et des manuels scolaires.....	23
4.4.4	Définition du niveau des connaissances.....	25
4.4.5	Système de garantie pour la qualité de l’éducation.....	25
4.4.6	Curriculum.....	26
4.4.7	Langues d’enseignement.....	27
4.5	ENSEIGNANTS.....	27
4.5.1	Qualification et l’affectation des enseignants.....	27
4.5.2	Système de formation des enseignants.....	28
4.5.3	Traitement des enseignants.....	31
4.5.4	Recrutement et gestion des enseignants.....	32
<b>CHAPITRE 5: ADMINISTRATION ET FINANCES DU SECTEUR DE L’EDUCATION .....</b>		<b>33</b>
5.1	ADMINISTRATION DE L’ÉDUCATION.....	33
5.1.1	Décentralisation du secteur éducatif.....	33
5.1.2	Capacité de gestion du Ministère de l’éducation.....	33
5.2	FINANCES DE L’ÉDUCATION.....	34
5.2.1	Budget du secteur de l’éducation.....	34
5.2.2	Flux et gestion du budget versées par les donateurs.....	36
5.2.3	Système de gestion du budget de l’éducation/des dépenses publiques.....	36
5.2.4	Distribution des subventions.....	37
5.2.5	Dépenses privées pour l’enseignement.....	37
5.2.6	Analyse du coût unitaire.....	38
5.2.7	Demande d’enseignants à moyen terme et prévision de dépenses.....	38
<b>CHAPITRE 6: TENDANCES DES AIDES DES DONATEURS.....</b>		<b>39</b>
6.1	MÉCANISME D’HARMONISATION DES DONATEURS.....	39
6.2	TENDANCES DES AIDES DE CHAQUE DONATEUR.....	39
6.2.1	Tendances des aides des donateurs.....	39
6.2.2	Montant des aides et principaux donateurs et contenu.....	40
<b>CHAPITRE 7: RESULTAT DES ANALYSES.....</b>		<b>41</b>
7.1	THÈMES PRIORITAIRES DU SECTEUR DE L’ÉDUCATION DE BASE.....	41
7.2	ANALYSE DES FACTEURS CONCERNANT LES PRIORITAIRES.....	44
7.3	ORDRE PRIORITAIRE DE LA POLITIQUE AU MALI.....	46
7.4	DÉFIS À RELEVÉ ET POINTS À RETENIR LORS DE L’ANALYSE.....	46

**Documents annexes :**

- I. Eléments de l’étude
- II. Données statistiques
- III. Bibliographie

# CHAPITRE 1: APERÇU DE L'ETUDE

## 1.1 Contexte

Pour atteindre les objectifs de l'Education pour tous (EPT) et les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) avant le délai de 2015, les gouvernements des pays en voie de développement se sont engagés dans l'amélioration quantitative et qualitative de l'éducation de base en collaboration avec les partenaires de la coopération internationale. Ces dernières années, dans le développement du secteur de l'éducation de base de nombreux pays en voie de développement, l'approche sectorielle (SWAp<sup>2</sup>) a été promue. La majeure partie du soutien apporté par les partenaires techniques et financiers (PTF) a tendance à s'articuler autour du soutien financier aux programmes sectoriels. En même temps, il a été révélé que l'approche sectorielle (SWAp) pose divers problèmes issus de l'insuffisance de capacité des pays en voie de développement dans la planification, l'exécution du budget, etc.

L'Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA) a apporté une coopération sous diverses formes selon les programmes sectoriels des pays en voie de développement et/ou des types de programmes. Dans l'avenir, en plus du soutien à des projets individuels, la JICA sera tenue d'apporter des recommandations politiques et des conseils aux gouvernements cibles pour promouvoir leurs réformes organisationnelles et systématiques telles que la prise des mesures budgétaires nécessaires, la réforme des politiques, le renforcement de la capacité administrative, etc. Pour exécuter le programme de façon plus stratégique et efficace, il est important que la JICA ait une vue d'ensemble du secteur de l'éducation de base des pays en voie de développement en collectant des informations variées pour faire une analyse plus profonde. La mise en œuvre de la présente étude se fonde sur cette idée.

## 1.2 Buts

L'Etude cible treize pays sélectionnés en Afrique Sub-Saharienne et en Amérique Centrale. A travers des analyses des pays ciblés et des analyses globales, l'étude vise : (1) au classement des informations portant sur l'ensemble du secteur de l'éducation de base des pays ciblés et l'identification des thèmes de développement prioritaires; et (2) à la récapitulation des recommandations pour l'analyse sectorielle améliorée de la JICA dans l'avenir.

## 1.3 Orientation de l'étude

L'orientation de base pour la mise en œuvre de l'Etude a été définie comme ci-dessous :

- (1) L'Etude accorde de l'importance aux points de vue de « l'équité », « la capacité administrative et financière » et « le rendement interne » ainsi que « la qualité » et « l'accès » à l'éducation de base. De plus, elle réalise la collecte et l'analyse des

---

<sup>2</sup> Sector Wide Approaches

informations en clarifiant préalablement les points importants de l'Etude pour chaque pays ciblé.

- (2) En se basant sur les données collectées ci-dessus, on essaie de clarifier les problèmes et les défauts structureaux du secteur de l'éducation de base des pays ciblés. On s'efforcera également dans l'identification des thèmes de développement prioritaires et des méthodes d'appui aux pays ciblés.
- (3) A travers des analyses globales et comparatives basées sur les résultats des analyses de treize pays ciblés, on clarifie les points à améliorer dans l'analyse sectorielle de l'éducation de base de la JICA dans l'avenir.

#### **1.4 Pays ciblés**

Les treize pays ci-dessous ont été sélectionnés pour les raisons suivantes : (1) de nombreux programmes/projets de la JICA sont en cours.; (2) la formulation de programmes/projets est attendue dans un proche avenir.

Afrique Sub-Saharienne (11 pays)	Burkina Faso, Cameroun, Ethiopie, Kenya, Malawi, Mali, Niger, Ouganda, Rwanda, Sénégal, et Zambie
Amérique Centrale (2 pays)	Guatemala et Nicaragua

En ce qui concerne le Mali, un coup d'Etat a eu lieu en mars 2012. Par la suite, il est devenu impossible de se rendre au Mali pour mener la mission. Pour cette raison, nous avons annulé l'étude sur le terrain qui était prévue mais nous avons réalisé uniquement l'étude au Japon.

#### **1.5 Méthodes, étapes et calendrier dans l'ensemble**

Dans le cadre de cette étude, nous avons fait la collecte et l'analyse des informations à partir des documents existants et grâce à l'étude sur le terrain suivant les points d'étude standard à couvrir en principe lors de l'analyse du secteur de l'éducation de base, comme indiqués dans « les points d'analyse standard et les méthodes de l'analyse du secteur de l'éducation (ébauche en octobre 2011) » de la JICA. Cette activité nous a permis de clarifier les thèmes prioritaires de développement dans le secteur de l'éducation de base du pays ciblé et analysé le rapport de cause à effet de ces thèmes et leurs causes, et les défauts structureaux, etc. Les méthodes et les étapes pour la mise en œuvre et le calendrier pour l'ensemble de l'Etude sont indiqués ci-dessous :

Février – Avril 2012 : Rédaction du Rapport Initial (par pays)

- Analyse des documents existants rédigés par les gouvernements des pays ciblés, des autres PTF, des organismes internationaux, etc.
- Collecte des informations au Japon, concertation avec la personne en charge de la JICA

Février – Mai 2012 : Préparation de l'Etude sur le Terrain

- Rédaction du calendrier de l'étude sur le terrain et fixation de rendez-vous
- Vérification de l'orientation pour la mise en œuvre de l'étude sur le terrain
- Rédaction de la liste des données collectées et des questionnaires

Mars-Juin 2012 : Réalisation de l'Etude sur le Terrain

- Collecte d'informations de la part des organismes centraux et régionaux de l'administration de l'éducation des pays cibles
- Collecte d'informations auprès des autres PTF et des organismes internationaux
- Collecte d'informations auprès du bureau de la JICA des pays ciblés, et des projets d'appui
- Inspection d'écoles et des sites de projet, etc.

Mai-Juin 2012 : Rédaction du «Rapport d'Analyse du Secteur de l'Education de Base par Pays »

- Analyse de la qualité d'études, de l'administration et des finances de l'éducation, etc.
- Examen des thèmes prioritaires de développement, rédaction des recommandations

Juillet 2012 : Rédaction du «Rapport Final»

- Analyse globale et comparative du «Rapport d'Analyse du Secteur de l'Education de Base par Pays»
- Récapitulation des recommandations portant sur l'analyse du secteur de l'éducation de base

## 1.6 Organisation pour la mise en œuvre

Dans le cadre de cette étude, la collecte et l'analyse d'informations et la rédaction du rapport de l'étude ont été réalisées en équipe composée de neuf conseillers. L'étude du secteur de l'éducation de base concernant le Mali a été réalisée par Mme Chie TSUBONE de Global Link Management, Inc.

Les noms des membres de l'équipe d'étude et les pays en charge sont indiqués dans le tableau 1-1 ci-dessous.

**Tableau 1-1 Membres de l'équipe d'étude et les pays en charge**

Mission en charge	Nom des membres (organismes d'appartenance)	Pays en charge
Chef de l'équipe /Analyse globale du secteur de l'éducation de base	Yoko ISHIDA (International Development Center of Japan Inc. (IDCJ))	Zambie, Malawi, Ouganda
Analyse de l'administration et des finances de l'éducation	Hiromitsu MUTA (IDCJ)	Guatemala, Nicaragua
Analyse du secteur de l'éducation de base par pays 1	Naomi TAKASAWA (IDCJ)	Niger, Cameroun
Analyse du secteur de l'éducation de base par pays 2	Emi OGATA (IDCJ)	Sénégal
Analyse du secteur de l'éducation de base par pays 3	Yoko TAKIMOTO (Recycle One, Inc.)	Kenya, Ethiopie
Analyse du secteur de l'éducation de base par pays 4	Miko MAEKAWA (IDCJ)	Rwanda
Analyse du secteur de l'éducation de base par pays 5	Chie TSUBONE (Global Link Management, Inc.)	Burkina Faso, Mali
Coordination des tâches / Assistance d'analyse du secteur 1	Michiru YABUTA (IDCJ)	
Coordination des tâches / Assistance d'analyse du secteur 2	Mana TAKASUGI (IDCJ)	

## CHAPITRE 2: SITUATION POLITIQUE ET SOCIO-ÉCONOMIQUE DU MALI

### 2.1 Situation politique

Depuis l'indépendance en 1960, le Mali a connu plusieurs coups d'Etats militaires, et en 2002 M.Touré a été élu comme président. Bénéficiant d'une popularité nationale, il a été réélu en 2007. Il a continué à gérer stablement le pays (Ministère des Affaires étrangères, 2012a). Le 21 mars 2012, une partie des soldats de l'armée nationale s'est révoltée et a attaqué et occupé la Télévision d'Etat ainsi que le palais présidentiel. Le lendemain, le 22 mars au matin, Les soldats du «Comité National de Redressement pour la Démocratie et la Restauration de l'Etat (CNRDRE) » ont proclamé la prise du pouvoir et la suspension de la constitution. Dès le début de la révolte, la Communauté Economique Des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) a poursuivi la négociation entre les chefs d'Etats et les ministres. Comme le CNRDRE n'a pas accepté les mesures proposées, le 2 avril la réunion extraordinaire des chefs d'Etat de la CEDEAO a décidé une sanction contre le Mali. La CEDEAO a envoyé une délégation à Bamako, dont le chef était le ministre des affaires étrangères du Burkina Fasso pour poursuivre la négociation avec le CNRDRE et le 6 avril un accord cadre pour la restauration de l'ordre constitutionnel a été signé. A la suite de la signature d'un accord entre le CNEDRE et le ECOWAS, le 7 avril le président de l'assemblée nationale, M.Traoré est rentré de son séjour au Burkina Fasso et le Président Touré a démissionné. Le président de l'assemblée M.Traoré a été nommé président intérimaire selon la constitution, ainsi un gouvernement intérimaire a été installé (le 3 juillet 2012). (Ministère des Affaires Etrangères, 2012b)

Par contre, en profitant de la confusion qui régnait dans la capitale Bamako, un groupe armé de la tribu Touareg du nord du Mali appelé MNLA<sup>3</sup> a occupé plusieurs villes et proclamé l'indépendance du Nord du Mali le 6 avril. Selon les informations, la révolte des soldats a débuté dans un camp militaire situé à environ 15km de la capitale. Les soldats en révolte étaient en combat contre le MNLA et récemment ils n'étaient pas satisfaits de l'attitude du gouvernement. Le Mali est le seul pays démocratique dans l'Afrique ouest et la croissance a progressé, mais depuis l'indépendance de 1960, le combat contre le gouvernement par les Touareg se perpétue. Les Touareg sont des tribus monades sahariennes et se concentrent au Nord du Mali. Les Touareg ont participé au soutien du dirigeant libyen Kadafi au moment de la révolte l'année dernière. De retour au Mali, ces Touareg ayant l'expérience des combats et munis d'importantes armes après le renversement du gouvernement Kadafi, ont commencé une nouvelle révolte pour l'indépendance depuis la mi janvier sous la direction de l'organisation MNLA. Par conséquent, plus de 200 mille personnes sont devenues des réfugiés au Mali (AFP, 2012).

---

<sup>3</sup> Mouvement National de Libération de l'Azawad

## 2.2 Situation socio-économique

Les indices socio-économiques du Mali :

1) Nation	République du Mali
2) Superficie	1 240 000km <sup>2</sup> *1
3) Population	15 370 000*2, croissance démographique 3,0%*2; densité 126 personnes par km <sup>2</sup> , population urbaine 33,3%*2
4) Ethnies	plus de 23 tribus ( Bambaras; Peuls, Malinkés, Touareg, etc)*1
5) Langue	Français (langue officielle), Langue Bambaras, etc *1
6) Religion	Islam 80%, traditionnel, christianisme *1
7) Principales industries :	Agriculture (coton, riz, millet, sorgho), élevage, mine (or) *1
8) Produit Intérieur Brut (PIB)	9 251 millions US\$ (current US\$) (2010) *2
9) Revenu National Brut (RNB)	RNB par habitant 1 250 PPP (courant international\$) 600 Méthode Atlas (US \$ courant) (2010) *2
10) croissance PNB :	4,5% (2010) *2
11) indice des prix (100=2005)	116,2 (2010) *2
12) Monnaie	CFA Franc (FCFA) *1
13) taux de change	655,957CFA Franc (taux fixe) *1
14) l'espérance de vie	51,0 ans (2010) *2
15) taux d'alphabétisation :	26,2 % (2006) *2
16) taux d'infection Sida adulte	1,0 % (2009) *2

\*1 Site internet de MAE japonais «situation du pays et de la région» le 1 juin 2012)

\*2 Site internet de Banque Mondiale, «World Data Bank» le 01 juin 2012

Le Mali se compose de huit régions, un district, 49 départements, 703 communes (FENU<sup>4</sup>, 2005). Nous n'avons pas obtenu d'informations concernant le taux de croissance démographique moyen par région, la population par région, la densité, la superficie.

Avec l'étude de la population pauvre entre 2001 et 2006 selon le seuil de pauvreté défini par le gouvernement Malien<sup>5</sup> et la loi du minimum vital<sup>6</sup>, la part de la population pauvre a diminué d'environ 4 points selon la définition gouvernementale, et d'environ huit points selon la loi du minimum vital, respectivement 64,4% et 47,5% en 2006<sup>7</sup> (Banque mondiale, 2007a). Selon les

<sup>4</sup> Fonds d'Équipement des Nations Unies (UNCDF : United Nations Capital Development Fund)

<sup>5</sup> Le seuil de pauvreté varie selon la définition de la direction technique de la statistique de l'Etat du Mali. Le seuil de pauvreté de 2005 correspond au revenu annuel de 153 310 FCFA. (Gouvernement Malien, 2006)

<sup>6</sup> La somme du montant des dépenses alimentaires calculée selon le prix local à partir du minimum d'énergie nécessaire pour une vie ainsi que les dépenses non alimentaires (Japan Bank For International Cooperation, 2003)

<sup>7</sup> Voir le document annexe « données statistiques » 2-1. En général, la baisse du taux de pauvreté 4 à 9 % signifie la croissance de 5,3% (Banque mondiale, 2007a).

données en 2006 de la même source, le taux de pauvreté dans le district Bamako est le plus bas et le plus élevé est celui de la région Sikasso dans le Sud.

## **CHAPITRE 3: POLITIQUE ET DES REFORMES DU SECTEUR DE L'EDUCATION**

### **3.1 Plan national de développement**

Le document stratégique contre la pauvreté au Mali entre 2002 et 2006 a fixé les objectifs par les quatre piliers ci-après afin de diminuer la part de la population pauvre de 63,8% en 2001 à 47,5% en 2006 : 1) Encadrement de la macro-économie, 2) développement des organisations, de la gouvernance et de la participation, 3) Développement des ressources humaines et accès aux services fondamentaux, 4) Aménagement de l'infrastructure fondamentale et développement des industries manufacturières (JICA, 2009). Ce document a situé le secteur d'éducation sous le 3e pilier et c'est l'un des domaines prioritaires : 1) Amélioration de l'accès à l'éducation dans les régions pauvres ou dans les régions où il manque des écoles, 2) Amélioration de la qualité de l'enseignement, 3) Pratique de la méthode transversale, 4) réforme sur la méthode de gestion humaine et financière dans le secteur de l'éducation (JICA, 2009a).

Le 2e Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté (CSCR) visant une croissance annuelle de 7% entre 2007 et 2011 a été approuvé en 2006. Il contient le renforcement du développement du secteur industriel , 2) la réforme et le renforcement de la structure, 3) le renforcement du secteur social. L'éducation est située sous le 3e pilier et c'est l'un des domaines prioritaires. 1) l'amélioration de la qualité de l'enseignement fondamental, 2) l'assistance pour la formation professionnelle par l'enseignement secondaire général, technique et professionnel et par l'apprentissage, 3) le développement de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique et technologique, et 4) la décentralisation de la gestion du système éducatif et la consolidation de la répartition, sont les principaux domaines d'intervention.

### **3.2 Loi sur l'éducation**

Le gouvernement malien a légiféré l'article 18 de la constitution proclamant le droit et l'obligation de l'éducation de la population, la gratuité de l'école publique et la laïcité de l'école. A cette occasion, le gouvernement a aboli le double système de l'enseignement, celui de l'éducation formelle réservée à un nombre limité d'enfants et celui de l'éducation non formelle pour les autres enfants afin d'élargir l'éducation formelle (Banque Mondiale, 2009). Et en même année, le gouvernement Malien a révisé la loi relative à l'éducation pour ouvrir la porte au secteur privé tel que les entreprises privées, ONG, associations des parents. Mais bien que la constitution le promette, la gratuité scolaire dans les écoles publiques n'est pas encore réalisée, les parents doivent contribuer aux frais de la construction de l'école, aux salaires des enseignants en plus des frais scolaires (Banque Mondiale, 2009).

La loi cadre en matière d'éducation adoptée en 1999 par l'Assemblée Nationale à la suite de l'adoption des grandes lignes en matière politique éducative en 1998, a défini les degrés de l'enseignement (préscolaire, enseignement fondamental Premier cycle, enseignement secondaire,

enseignement supérieur) et la nature de l'enseignement (non formel, enseignement d'assistance spécifique, formation des enseignants, enseignement technique et professionnel) (Ministère de l'enseignement fondamental Second cycle, supérieur de recherches et de l'éducation, 2008) .

### **3.3 Politique du secteur éducatif**

Les grandes lignes de la politique éducative adoptées en 1998 ont déterminé trois composants comme problème à résoudre : 1) amélioration de la qualité de l'enseignement, 2) amélioration du financement, des matériels et de la gestion des ressources humaines, 3) Amélioration de l'accès à l'éducation. En se basant sur cette politique éducative, le plan décennal du secteur éducatif, le Programme Décennal de Développement de l'Education 1998-2008 (PRODEC) a été élaboré (Ministère de l'enseignement fondamental Second cycle et supérieur, de la recherche et de l'éducation, 2009) .

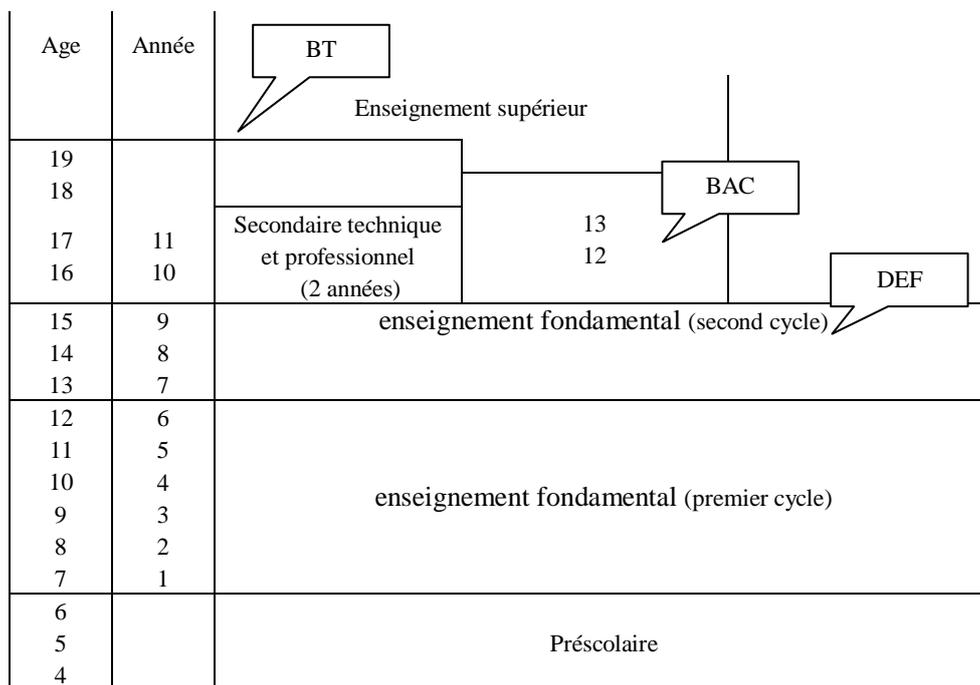
### **3.4 Système éducatif**

L'enseignement obligatoire au Mali correspond à neuf années de l'enseignement fondamental, appelé l'enseignement fondamental premier cycle qui va de la 1ère à la 6e année (de 7ans à 12ans) et second cycle, de la 7e à la 9e année (de 13ans à 15ans)<sup>8</sup>. En 2010, la loi qui réorganise ces deux cycles d'enseignement a été adoptée. Ainsi l'examen de la fin du premier cycle a été supprimé et c'est seulement à la fin de l'enseignement fondamental en 9e année que les élèves passent le diplôme des études primaires (DEF<sup>9</sup>) (JICA, 2011). Après l'enseignement fondamental les élèves peuvent s'orienter vers l'enseignement secondaire général en trois ans (16ans à 18ans) ou l'enseignement secondaire technique et professionnel en 2ans (de 16ans à 17ans) ou 4ans (de 16ans à 19ans). Les élèves de l'enseignement secondaire général peuvent se présenter pour le Baccalauréat (BAC). Les élèves de l'enseignement secondaire technique et professionnel peuvent obtenir le certificat d'aptitudes Professionnelle (CAP) en deux ans et le Brevet de Technicien (BT) en quatre ans. La formation des enseignants est assurée par l'Institut de Formation des Maîtres (IFM). Les Bacheliers et les élèves ayant obtenu le DEF peuvent entrer à l'IFM. La formation dure quatre ans pour les détenteurs du DEF et deux ans pour les bacheliers ( JICA, 2009a) .

---

<sup>8</sup> Le premier cycle correspond au niveau de l'établissement du Premier cycle au Japon, et le second cycle au collège au Japon. Dans ce rapport, nous appelons la phase de la 1ère année à la 6<sup>e</sup> année de l'enseignement primaire comme le premier cycle de l'enseignement fondamental, et de la 7<sup>e</sup> à la 9<sup>e</sup> année comme le second cycle.

<sup>9</sup> DEF : Diplôme des Etudes Fondamentales



(Source : JICA,2009a)

**Figure 3-1 Système éducatif au Mali**

### 3.5 Programme du secteur éducatif

Le Programme décennal de développement de l'éducation 1998-2008 (PRODEC) proclame «une école ou un centre éducatif de développement dans chaque village», et englobe l'ensemble du système éducatif tel que l'enseignement préscolaire, l'éducation non formelle, l'éducation d'assistance spécifique, etc. Le PRODEC vise à atteindre en 2015 l'enseignement fondamental pour tous, et a défini les onze axes prioritaires suivants : (Ministère de l'Education, 2000)

- (1) Une éducation fondamentale de qualité pour tous les élèves
- (2) Un enseignement professionnel adapté aux besoins de l'économie
- (3) Une réforme de l'enseignement secondaire général et de l'enseignement technique et professionnel
- (4) Un enseignement supérieur de qualité
- (5) Une utilisation des langues locales dans l'éducation formelle.
- (6) Une politique opérationnelle du manuel scolaire et du matériel didactique
- (7) Une politique durable pour la formation des enseignants
- (8) Un véritable partenariat autour de l'Ecole
- (9) Un ajustement institutionnel et une restructuration du système éducatif
- (10) Une communication avec les partenaires du développement
- (11) Une politique de financement équilibrée et durable dans le cadre de la décentralisation

Le Programme d'investissement sectoriel de l'éducation (PISE) comme un plan d'action du PRODEC a prévu trois phases<sup>10</sup>. Le PISE I a fixé comme objectifs en visant la décentralisation et l'amélioration de l'accès à l'éducation comme suit : 1) construction des écoles primaire et des écoles de formation des enseignants, 2) structure pour la mise en œuvre de la décentralisation, 3) organisation du forum au niveau national pour la gestion des écoles en se basant sur la décentralisation, 4) création du comité de gestion des écoles, 5) planification du guide pour le plan de développement éducatif par le comité de gestion des écoles, 6) élaboration du module de formation pour l'association des parents et du comité de gestion des écoles, 7) clarification de la responsabilité des organismes locaux concernés (Banque Mondiale, 2009). Le PISE II dans l'enseignement fondamental définit les quatre objectifs suivants, 1) accès à l'enseignement fondamental Premier cycle et la formation de l'éducation préscolaire, 2) amélioration de la performance des élèves et de leur capacité, 3) amélioration du taux de scolarisation et du taux d'achèvement des études, 4) amélioration de la fonctionnalité de l'école et de la capacité. Actuellement se réalise la phase 3 (2010-2012) du PISE, fixant l'éducation préscolaire, l'enseignement d'assistance spécifique, l'enseignement fondamental Premier cycle, la formation des enseignants avec les piliers et six objectifs sont définis dans le secteur de l'enseignement fondamental Premier cycle : 1) révision du curriculum, 2) déterminer le système d'évaluation des études (test standard), 3) fourniture des textes et amélioration de la gestion des textes ainsi que la création de bibliothèques, 4) accélération de l'éducation technique et scientifique, 5) améliorer l'accès à l'éducation et le taux d'achèvement des études, 6) encourager l'éducation physique et sanitaire (MEN, autres, 2010).

### **3.6 Autorité de Contrôle**

En 2006, le MEN a été séparé en deux ministères : le ministère de l'enseignement fondamental, de l'alphabétisation et de la Promotion des langues nationales et le ministère de l'enseignement fondamental Second cycle et supérieur et de la recherche. Le ministère de l'Education nationale (ci-après appelé MEN) est en charge de l'enseignement fondamental formel et également non-formel, ainsi que de l'alphabétisation, de l'éducation préscolaire, de l'enseignement d'assistance spécifique, du secteur privé et de la promotion des langues nationales. Le ministère de l'emploi et des professions est en charge de l'enseignement technique et professionnel (Banque Mondiale, 2009).

Au MEN, sous l'autorité du Ministre, le chef de cabinet, son adjoint, ont organisés la direction de l'enseignement fondamental, le centre de l'enseignement non formel, la direction de l'enseignement secondaire, la direction du plan et de la statistique, la direction de l'enseignement technique et professionnel, le bureau de la décentralisation, le centre d'examen, l'institut des langues, le bureau de surveillance de l'enseignement secondaire, le centre national de l'éducation, la direction des finances et des affaires générales, la direction des ressources

---

<sup>10</sup> PISE I s'étend de 2001 à 2005, et le PISE II de 2006 à 2010

humaines sont organisés. Au niveau local, les écoles d'enseignement secondaire général, les écoles secondaires techniques et professionnelles, l'institut de formation des Maîtres ainsi que l'académie de l'éducation (AE) sont installées dans les régions. Au niveau départemental se trouve l'autorité académique, dont dépendent le centre d'animation pédagogique (CAP), le centre de puériculture, le centre de l'éducation pour le développement, le centre d'alphabétisation, l'école de l'enseignement fondamental (1er cycle et 2e cycle) et les établissements de l'éducation préscolaire (JICA, 2011, MEN, 2011c)<sup>11</sup>.

Par la loi de décentralisation adoptée en 1992, les compétences sur l'éducation ont été transférées aux régions avec le budget correspondant. Depuis le secteur éducatif a effectué le transfert des compétences vers les régions et les communes et le budget d'Etat est distribué aux administrations locales et au comité de gestion scolaire (CGS) (Banque Mondiale, 2009) Ainsi, l'éducation préscolaire et l'enseignement du premier cycle sont à la charge de la commune et elle détermine « le plan de développement communal » relatif à l'éducation préscolaire et à l'enseignement du premier cycle, s'occupe de la gestion du personnel, y compris les enseignants, et de l'aménagement de l'infrastructure scolaire. L'enseignement du second cycle est à la charge du département et l'enseignement fondamental Second cycle est à la charge de la région. De plus 15AE et 97 CAP sont installés comme bureaux locaux du MEN. Une AE et un CAP sont installés respectivement au niveau de la région et du département, mais parfois une région ou un département peuvent en posséder plusieurs. Le CAP fournit à la commune une assistance technique concernant la politique de développement et le recrutement des personnels enseignants, et donne un conseil éducatif en visitant toutes les écoles de l'enseignement fondamental Premier cycle, y compris les écoles privées dans le secteur (JICA 2011).

---

<sup>11</sup> Voir le document annexe « données statistiques » 3-1

## **CHAPITRE 4: SITUATION ACTUELLE ET PROBLEMES DU DEVELOPPEMENT DU SECTEUR DE L'EDUCATION DE BASE**

### **4.1 Accès**

#### **4.1.1 Population d'âge de scolaire**

La population de 7 ans à 15 ans, correspondant aux âges de scolarisation du premier et du second cycle est de l'ordre de 2 655 000 personnes en 2000, 3 033 000 personnes en 2005, 3 687 000 personnes en 2011, ce qui représente une croissance annuelle moyenne entre 2005 et 2010 de 3,35% qui est plus élevée que celle entre 2000 et 2005, 2,75%<sup>12</sup> (UNESCO, Institut de la Statistique, 2012). En 2010, la population des âges de 7ans à 15ans occupe 23,2% de l'ensemble de la population, soit 15 370 000 personnes. La population scolarisée en 2020 atteindra environ 4 700 000 personnes, ce qui augmente de 43% par rapport en 2008. Il est nécessaire de doubler la capacité d'accueil des écoles du premier cycle d'ici 2020 (Banque Mondiale, 2010).

#### **4.1.2 Scolarisation dans l'enseignement préscolaire**

Les élèves de l'enseignement préscolaire étaient 38 019 personnes en 2004, tandis qu'en 2007 ils étaient 61 476 personnes, ce qui représente une croissance annuelle de 17,4%. En 2008, 1,4% de la population scolaire mentionnée ci-dessus séjournait dans trois écoles publiques préscolaires, le reste dans les établissements privés, communaux et de certaines communautés. La Banque Mondiale spécifie que l'insuffisance des statistiques concernant l'enseignement préscolaire est un grand problème et qu'il est difficile d'effectuer une analyse plus approfondie à cause du manque de statistiques concernant la scolarisation dans les établissements autres que publics (Banque Mondiale, 2010).

#### **4.1.3 Scolarisation dans l'éducation de base**

Depuis le démarrage du PRODEC, le nombre d'écoles, le nombre d'élèves scolarisés et le taux de scolarisation du premier et du second cycle ont beaucoup augmenté et l'écart entre les sexes est en train de diminuer.

##### **(1) Nombre d'écoles**

Le nombre d'écoles de l'enseignement fondamental (1er à 9e année) augmente annuellement de 6,8% , 8627 écoles en 2003 (7270 en premier cycle, 1357 en second cycle), et 13 619 écoles en 2010 (10 956 écoles<sup>13</sup> en premier cycle, 2663 écoles en second cycle) (MEN, 2003, 2011). Ce

---

<sup>12</sup> Voir le document annexe « Données statistiques 4-1 »

<sup>13</sup> Parmi 10 956 écoles, celles qui peuvent recevoir tous les élèves de la 1ère à la 6e année représente en moyenne nationale 56,5% ; 88,1% dans le district Bamako, 40,3% dans la région Sikasso, ce qui

nombre d'écoles correspond à toutes les écoles comme les écoles publiques, les écoles privées, les écoles des communautés<sup>14</sup>, les médersas, et, selon la statistique de 2010, l'enseignement en premier cycle est ainsi répartie : 45,5% d'écoles publiques, 10,3% des écoles privées, 26,9% des écoles de communauté, 17,2% de médersas, et quant à l'enseignement en second cycle, 62% d'écoles publiques, 20,7% d'écoles privées, 1,4% d'école de communauté, 16% de médersas<sup>15</sup> (MEN, 2011b). En comparaison avec la situation de 2003, en premier cycle, la part de l'école publique est stable, celle de l'école privée augmente d'environ 3 points, la part d'écoles médersas d'environ 6 points, la part d'écoles de communauté diminue de 8 points ; en second cycle la part d'école publique et de communauté sont inchangée, la part d'école privée augmente d'environ 3,7 points, celle de médersas diminue de 3 points (MEN, 2003,2011b). Selon les régions, la proportion de différentes écoles varie, dans le district de Bamako, les écoles privées sont nombreuses en premier et en second cycle, dans la région de Koulikoro également la part d'école privée est relativement élevée (MEN, 2011b). Le document du gouvernement en 2011 précise que le nombre d'écoles de communauté diminuerait à l'avenir pour augmenter le nombre des écoles publiques (JICA, 2011).

## (2) Nombre d'élèves scolarisés

Le nombre d'élèves scolarisés en premier cycle est de 2 138 000 en 2010, ce qui est 1,5 fois plus qu'en 2003 : 1 396 000 personnes<sup>16</sup> (MEN, 2003, 2011b). Entre 2003 et 2010, le nombre de garçons scolarisés est supérieur à celui des filles, en 2003 les filles représentaient 43,1% des scolarisés, et 45,8% en 2010, l'écart entre les sexes a diminué (MEN, Estimation de l'auteur selon la statistique de 2003 et 2011b). En second cycle, en 2003 il y avait 279 000 élèves et en 2010 environ 570 000 élèves, ce qui représente plus du double<sup>17</sup> (MEN, 2003, 2011b). En second cycle également , le nombre de garçons scolarisés est supérieur à celui de filles. La part des filles en 2003 était de 37,4% et atteint 42,2% en 2010. Dans l'enseignement fondamental Second cycle aussi, l'écart entre les sexes diminue (MEN, Estimation de l'auteur selon la statistique de 2003 et 2011b). Les élèves scolarisés en premier cycle en 2010 se répartissent ainsi : 60,5% à l'école publique, 11,6% à l'école privée, 14,9% à l'école de communauté, 12,9% à l'école médersas, et dans le second cycle, les élèves se répartissent ainsi : 81,5% à l'école publique, 12,1% à l'école privée, 0,6% à l'école de communauté, 5,7% à l'école médersas (MEN, Estimation de l'auteur selon la statistique de 2011b). Par région, la région Sikasso a plus d'élèves scolarisés au premier cycle, ensuite vient la région Koulikoro, la région Kidal a le moins d'élèves scolarisés, dans le second cycle le district Bamako a le plus d'élèves scolarisés, ensuite vient la région Sikasso, la région Kidal a le moins d'élèves scolarisés comme c'est déjà

---

montre une dispersion selon la région. (Ministère de l'Education, 2010a)

<sup>14</sup> Ecoles créées par les PTF et les parents de la couche sociale la plus pauvre par manque d'écoles publiques aux alentours.

<sup>15</sup> Voir le document annexe «données statistiques» 4-2

<sup>16</sup> Voir le document annexe «données statistiques» 4-3

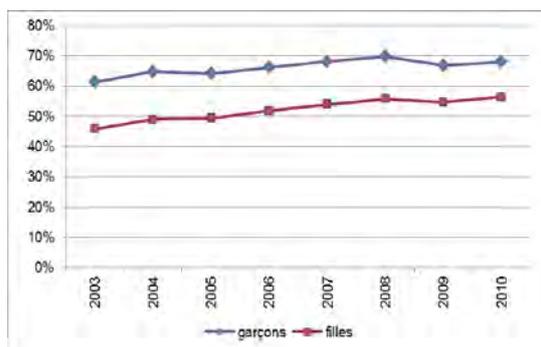
<sup>17</sup> Voir le document annexe «données statistiques»4-4

le cas en premier cycle<sup>18</sup> (MEN, 2011b).

### (3) Taux de scolarisation

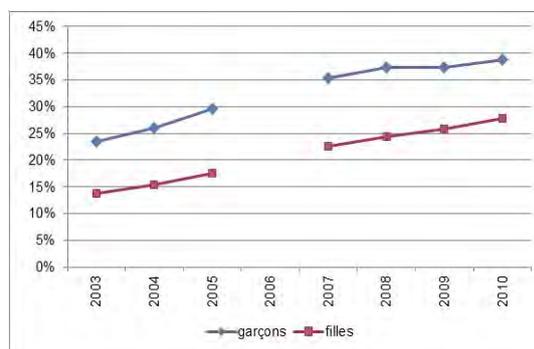
Le taux brut de scolarisation en premier cycle de 2003 était de 70,5% et atteint 81,5% en 2010, 1 point de hausse en sept ans<sup>19</sup> (MEN, 2003, 2011b). Le taux de scolarisation en 2003 était de 53,4% et a atteint 62,1% en 2010<sup>20</sup>(MEN, 2003, 2011b). L'écart entre garçons et filles se réduit, en 2003 l'écart qui était de 15,7 points du taux de scolarisation se réduit à 7,6 points en 2010.

Le taux brut de scolarisation en second cycle de 2003 était de 34,4% et a atteint 54,8% en 2010, 20 points de hausse en sept ans, et le taux de scolarisation de 2003 qui était de 18,6% a atteint 33,2% en 2010 (MEN, 2003, 2011b). L'écart du taux de scolarisation entre garçons et filles de 2003 qui était de 9,7 points atteint 11 points en 2010, ce qui montre une légère hausse (MEN, 2003, 2011b). Le taux de scolarisation en second cycle de 2006 a baissé brusquement au moins de dix pour cents et ensuite est revenu au niveau de 2005. Nous n'avons pas pu élucider la raison de cette chute. En ce qui concerne le taux de scolarisation par région, le district Bamako est le plus élevé au premier et au second cycle, la region Kidal a le taux le moins élevé en premier cycle, et la région Tombouctou est le moins élevé en second cycle<sup>21</sup> (MEN, 2003, 2011b).



(Sources : MEN, 2003, 2004, 2006a, 2007, 2008, 2009, 2010a, 2011b)

**Figure 4-1 Évolution du taux de scolarisation entre garçons et filles en premier cycle (2003-2010)**



(Sources : MEN, 2003, 2004, 2006a, 2007, 2008, 2009, 2010a, 2011b)

\* La donnée de 2006 a été éliminée de ce graphique à cause de la brusque chute considérée comme une valeur anormale.

**Figure 4-2 Évolution du taux de scolarisation entre garçons et filles en second cycle (2003-2011)**

<sup>18</sup> Voir le document annexe «données statistiques» 4-5

<sup>19</sup> Voir le document annexe «données statistiques» 4-6

<sup>20</sup> Voir le document annexe «données statistiques» 4-7

<sup>21</sup> Voir le document annexe «données statistiques» 4-8

#### (4) Taux d'inscription

Le taux brut d'admissions en premier cycle de 2003 était de 63,7% et 74,6% en 2010<sup>22</sup>, le taux net d'entrée de 2003 était de 23,5% et a baissé à 18,5% en 2010, ce qui montre que les élèves qui entrent à l'école à l'âge de sept ans sont peu nombreux<sup>23</sup> (MEN, 2003,2011b). Par région, le taux net d'entrée en premier cycle de la région Gao est le plus élevé et dans la région Mopti le moins élevé<sup>24</sup> (MEN, 2011b).

#### 4.1.4 Alphabétisation

Selon la statistique de 2005, le taux d'alphabétisation au Mali correspond au deuxième pays dont les taux sont les plus bas dans le monde (Banque Mondiale, 2009). Le PRODEC a fixé l'objectif de 50% dans l'ensemble, 40% aux femmes dès 2008 (MEN, 2010). Le taux d'alphabétisation des adultes en 2006 (plus de 15ans) était de 26,2% (UNESCO, Institut Statistique, 2012) ce qui est largement inférieur à la moyenne des pays de l'Afrique subsaharienne 61,6% (UNDP, 2011) et le taux d'alphabétisation des femmes était de 15,9%, ce qui n'a pas encore atteint l'objectif de 2008 (Banque Mondiale, 2009).

Par contre, l'éducation de l'alphabétisation et l'éducation non formelle se poursuivent, le nombre de participants au centre d'éducation de l'alphabétisation, au centre de développement de l'éducation et au centre pédagogique des femmes augmente annuellement de 5% entre 1996 et 2005 (Banque Mondiale, 2009). PISE III porte sur la construction des établissements, la révision des manuels scolaires et des guides, l'installation de bibliothèques de village pour augmenter la population alphabétisée annuellement qui est de 206 375 personnes (MEN, etc, 2010). A partir du nombre de personnes de plus de quinze ans ayant bénéficié de l'alphabétisation, nombre supposé être de 2 567 705 en 2010 (estimation de l'auteur sur la base de la statistique de l'Unesco, Institut Statistique en 2012), l'augmentation annuelle de 7,2% de la population alphabétisée sur la période du PISE III, de 2010 à 2012 y est intégrée.

#### 4.2 Rendement interne (rendement interne quantitative)

On remarque l'amélioration du taux de promotion du premier en second cycle, du taux de redoublement du premier cycle, du taux de la survie des cohortes, tandis qu'il reste le problème de l'efficacité interne pour le taux de redoublement en second cycle et l'aggravation du taux d'abandon du premier cycle.

#### (1) Taux de promotion

Dans cette étude, nous n'avons pas obtenu les données concernant le taux de promotion de chaque année au Mali. Le taux de promotion en second cycle était de 60,3% en 2005 et atteint

---

<sup>22</sup> Voir le document annexe «données statistiques» 4-9

<sup>23</sup> Voir le document annexe «données statistiques» 4-10

<sup>24</sup> Voir le document annexe «données statistiques» 4-11

68,7% en 2010<sup>25</sup> (MEN, 2011b) et le taux de promotion des garçons est de 69,9% et des filles 67,3%, ce qui montre une réduction de l'écart entre les sexes par rapport à 2005 qui était de 62,2% des garçons, 57,4% des filles en 2005. Par région, le district Bamako atteint le plus haut niveau 83,9%, et la région Tombouctou se situe au plus bas avec 49,5%. Il y a encore une disparité importante<sup>26</sup> (MEN, 2011a).

## (2) Taux de redoublement, taux d'abandon

Le taux de redoublement en premier cycle en 2010 est de 15,3% et 27,7% en second cycle<sup>27</sup>(MEN, 2011b) ce qui est supérieur au premier cycle. Il n'y a pratiquement pas d'écart entre les sexes dans le taux de redoublement en premier et en second cycle. Par région, en premier cycle, la région Tombouctou et la région Kidal et en second cycle la région Ségou et la région Tombouctou montrent un taux de redoublement élevé. Par année de classe, le taux de redoublement est élevé en 5e année en premier cycle et en 9e année en second cycle<sup>28</sup> (MEN, 2011b). Pour le premier cycle, le taux de redoublement s'est amélioré en 2010 par rapport à 2003, en second cycle le taux de redoublement a baissé (MEN, 2003,2011b). Le PISE III vise un taux de redoublement en premier cycle de 12,8% en 2010. En 2009 cet objectif était presque atteint mais en 2010 une remontée du taux de redoublement a été remarquée.

En ce qui concerne le taux d'abandon en second cycle et par région, nous n'avons pas pu obtenir de statistique pour cette étude. Le taux d'abandon en premier cycle s'est amélioré dans beaucoup de classes par rapport en 2003, mais il reste élevé dans les classes de 3e et 5e année en 2010, dans l'ensemble on remarque une remontée de 3,6% à 4,5%<sup>29</sup> (UNESCO, Institut de Statique, 2012). Et le taux d'abandon des filles dans les classes de 1ère, 4e, 5e année est supérieur à celui des garçons sauf la 2e année où les données ne sont pas disponibles. Le taux d'abandon en 2e année est le plus bas et le plus haut en 5e année (UNESCO, Institut de Statique, 2012).

## (3) Taux de survie des cohortes

Le taux de survie des cohortes qui indique la probabilité d'achèvement des études des élèves entrés en 1ère année, à la fin de 6e année le taux était de 78,4% en 2003 et s'est amélioré en 2010 à 75,5%<sup>30</sup> (UNESCO, Institut de Statique,2012). Le taux de survie des cohortes des garçons reste à 77%, et des filles à 73,6%, mais l'écart entre les sexes a diminué depuis 2003 de 8,7 points à 3,5 points. Et le taux de survie des cohortes des filles est inchangé depuis 2003, tandis que celui des garçons a chuté de 5 points.

Le taux de 75,5% en 2010 signifie que l'investissement reste inefficace pour 24,5% d'élèves.

---

<sup>25</sup> Voir le document annexe «données statistiques» 4-12

<sup>26</sup> Voir le document annexe «données statistiques» 4-13

<sup>27</sup> Voir le document annexe «données statistiques» 4-14

<sup>28</sup> Voir le document annexe «données statistiques» 4-15

<sup>29</sup> Voir le document annexe «données statistiques» 4-16

<sup>30</sup> Voir le document annexe «données statistiques» 4-17

L'investissement réalisé pour 24,5% d'élèves, c'est à dire 89 536 élèves parmi la totalité des élèves 365 454 entrés en 2010 (MEN, 2011b) serait devenu inefficace. Le nombre de garçons scolarisés est plus élevé que celui des filles. Les filles qui terminent en dernière année sont moins nombreuses que les garçons. L'investissement inefficace pour les filles, 44 867 personnes, est légèrement supérieur à celui des garçons 44 770 (MEN, Estimation de l'auteur selon la statistique de 2011b).

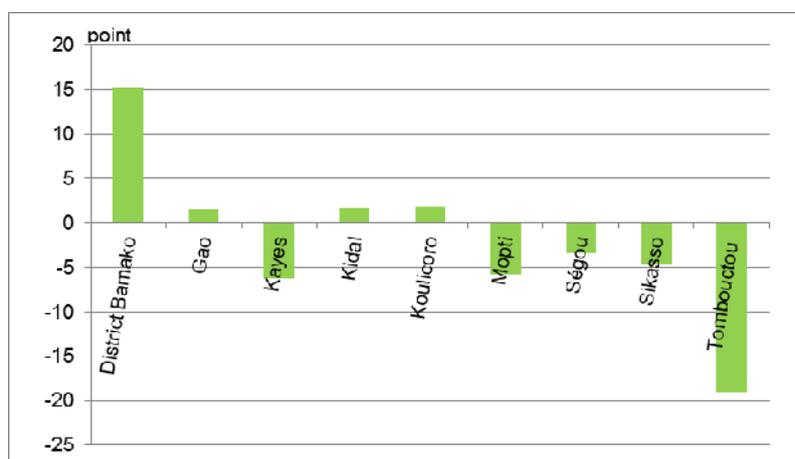
### 4.3 Equité

#### 4.3.1 Analyse comparative de l'accès par groupe

(1) Le taux de promotion et de redoublement par sexe et par région

Nous n'avons pas pu obtenir de statistique par région concernant le taux de survie des cohortes, le taux d'abandon, le taux de promotion dans l'enseignement fondamental.

Comparaison du taux de promotion en second cycle en 2010 par région avec le taux moyen national<sup>31</sup> (Figure 4-3) (MEN, 2011b). Le district Bamako et les régions Gao, Kidal, Koulikoro sont au dessus du taux moyen. Les régions Kayes, Mopti, Ségou, Sikasso, Tombouctou sont aussi en dessous du taux moyen. Seul le district Bamako montre un taux très élevé qui augmente la valeur moyenne. Le taux de promotion dans la région Tombouctou est moins élevé par rapport aux autres régions.



(Sources : MEN, 2011a)

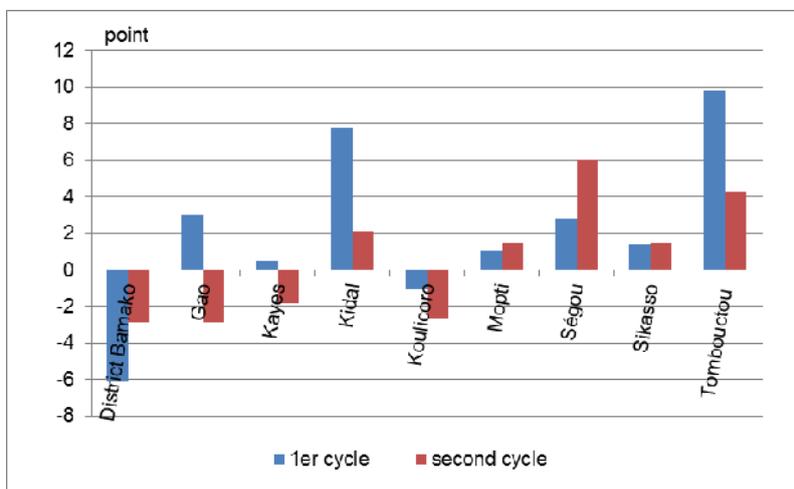
**Figure 4-3 Comparaison du taux de promotion du premier en second cycle par région avec le taux en moyenne nationale**

Nous avons comparé le taux de promotion de 2010 par région avec le taux moyen national<sup>32</sup> (Figure 4-4) (MEN, 2011b). Le taux de redoublement en premier et en second cycle du district Bamako et de la région Koulikoro est inférieur à la moyenne nationale. Dans les régions Kidal, Mopti, Ségou, Sikasso, Tombouctou, le taux de redoublement dans les deux cycles est supérieur

<sup>31</sup> Voir le document annexe «données statistiques» 4-18

<sup>32</sup> Voir le document annexe «données statistiques» 4-19

à la moyenne nationale. Le taux de redoublement en premier cycle dans les régions Tombouctou et Kidal est très élevé, et en second cycle le taux des régions Ségou et Tombouctou est élevé (MEN, 2011b).



(Sources : MEN, 2011b)

**Figure 4-4 Ecart du taux de redoublement de l'enseignement fondamental par région avec la moyenne nationale (2010)**

## (2) Indice de l'égalité entre les sexes

Le PRODEC a mis l'accent sur la promotion de l'enseignement des filles. Il vise à améliorer le taux brut de scolarisation des filles de 1994 à 34% et il a atteint 70% en 2008 (MEN, 2000). Afin d'atteindre cet objectif, le PRODEC a planifié la révision des manuels scolaires, des curriculums, la construction des toilettes des filles et des terrains de jeu, l'application de la réglementation en matière de protection des filles, la création d'une comptabilité spécifique à chaque école en vue de la promotion de l'éducation des filles, etc (MEN, 2000). Le PISE III situe la promotion de l'éducation des filles comme l'un des sous-composants de l'enseignement fondamental. Bien que le taux de scolarisation des filles se soit amélioré, depuis 2002 l'écart du taux brut de scolarisation entre garçons et filles est toujours de 20 points. De plus comme le taux d'achèvement des études et le taux de promotion aux examens chez les filles sont inférieurs à ceux des garçons, le PISE III a insisté sur la nécessité d'accélérer l'éducation des filles. Pour les actions à entreprendre, la promotion auprès des chargés des affaires générales de l'école en vue de l'accélération de l'emploi d'enseignantes féminines, la construction de 1000 toilettes séparant garçons et filles, la distribution de l'allocation pour les familles des filles en difficulté, la réalisation d'une stratégie de l'éducation pour les filles assurant des tâches ménagères, la réalisation d'emplois équilibrés entre garçons et filles, etc. sont prévus (MEN, 2010).

L'indice de l'égalité entre les sexes se basant sur le taux de scolarisation était 0,74 au premier cycle en 2003, 0,58 au second cycle. Si l'on calcule l'indice de l'égalité entre les sexes de 2010 à partir du taux brut de scolarisation, on obtient 0,88 en premier cycle, 0,72 en second cycle. En

2003 il était de 0,74 en premier cycle et de 0,58 en second cycle. Il y a une amélioration de l'égalité entre les sexes pour tous les deux cycles (MEN, Estimation de l'auteur selon la statistique de 2003, 2011b). Par région et par l'indice de l'égalité entre les sexes la région Kayes montre les plus bas indices pour les deux cycles<sup>33</sup> (MEN, Estimation de l'auteur selon la statistique de 2011b).

#### **4.3.2 Education pour les enfants avec besoins particuliers et de l'éducation inclusive**

##### (1) Situation de l'enseignement des enfants avec besoins particuliers

Nous n'avons pu obtenir ni statistiques ni données concernant l'enseignement des enfants handicapés au Mali. Le PRODEC prévoit une intégration de l'enseignement d'assistance spécifique à l'enseignement fondamental. Le PISE III met l'accent sur cette intégration étant l'un des sous composants de l'enseignement fondamental (MEN, 2000, MEN, 2010). Le PISE III analyse que le nombre d'élèves intégrés à l'éducation inclusive ou d'élèves de l'école d'assistance spécifique ayant un besoin spécifique en 2008 serait d'environ 6 500 personnes, et que 90% des enfants handicapés ne sont pas scolarisés. Ce document relate que le document cadre concernant l'éducation d'assistance spécifique et l'éducation inclusive est approuvé mais il n'est pas encore adopté. Le PISE III vise à fournir un enseignement ordinaire ou une pré-formation professionnelle aux enfants ayant besoin de l'enseignement spécifique, environ 7% des enfants selon l'estimation. Pour cet objectif, huit axes sont programmés (MEN, etc, 2010).

- 1) Aménagement de 200 salles de classes dans les écoles existantes
- 2) Construction de 600 écoles en tenant compte des enfants ayant un besoin spécifique d'éducation.
- 3) Formation de 300 personnes enseignantes
- 4) Application de la méthode de l'enseignement ou d'un curriculum adapté aux enfants ayant un besoin spécifique.
- 5) Réalisation d'une étude de la situation des enfants handicapés ou en difficulté
- 6) Distribution des matériels didactiques pour dix établissements de l'enseignement spécifique (publique et privé).
- 7) Distribution des manuels scolaires et des guides
- 8) Réalisation de monitoring et la surveillance

---

<sup>33</sup> Voir le document annexe «données statistiques» 4-20

## 4.4 Qualité de l'éducation<sup>34</sup>

### 4.4.1 Situation des résultats obtenus de l'apprentissage

#### (1) Taux d'achèvement

Le taux d'achèvement du premier cycle en 2010<sup>35</sup> est de 65,7% pour les garçons et de 51,0% pour les filles et 58,3% dans l'ensemble, soit une amélioration par rapport aux 53,2% de 2006<sup>36</sup> (MEN, 2007, 2011b) et il est au dessous de l'objectif fixé par le PISE III qui est de 60,3%. Il est peu probable d'atteindre les 78% de l'objectif de 2015 (MEN, 2011a). Le taux d'achèvement du second cycle en 2007 était de 42% chez les garçons et 25,3% chez les filles, soit 33,5% dans l'ensemble ; celui de 2010 s'est amélioré, il est de 43% chez les garçons, de 29,1% chez les filles, soit 36% dans l'ensemble (MEN, 2008, 2011b). L'écart entre garçons et filles en premier cycle est d'environ 15 points, soit une amélioration par rapport aux 21 points en 2006 (MEN, 2007, 2010b). Par contre, dans le district Bamako, il n'y a pas d'écart entre les sexes, tandis que dans la région Kayes l'écart est important<sup>37</sup> (MEN, 2007, 2011b). Pour le second cycle, l'écart entre garçons et filles était d'environ 17 points en 2007, et a remonté en 2010 à 14 points. Comme pour le cas du premier cycle, l'écart entre les sexes est disparate entre les régions, surtout dans la région Kayes il y a un grand écart (MEN, 2008, 2011b). Par région, le district Bamako a dépassé 100% en premier cycle. Il est possible qu'il y ait une erreur de statistique ou un retard statistique pour la population venant d'autres régions, ou bien on n'a pas tenu compte dans la statistique du nombre d'élèves venant des régions frontalières. En ce qui concerne le taux d'achèvement, la région Kidal a le taux le plus bas en premier cycle et la région Tombouctou a le plus bas en second cycle. Le taux le plus élevé est attribué au district Bamako pour deux cycles. Pour le premier cycle, il y a un écart de l'ordre de 80 points entre le district Bamako et la région Kidal, pour le second cycle un écart de 48 points entre le district Bamako et la région Tombouctou (MEN, 2011b). Il y a une grande disparité entre les régions.

#### (2) Résultats de l'examen national unifié

En 2007, la direction des examens du MEN a réalisé le test en deux matières : langue/communication, science/ arithmétique /technique pour les élèves du premier cycle afin de mesurer les résultats des études (Banque Mondiale, 2010). Le même test a été passé par une partie des élèves de la 2<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année. En résultats, plus d'une moitié d'élèves de 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> année et plus d'un quart d'élèves de 6<sup>e</sup> année n'ont pas acquis les connaissances minimales de la matière de la langue/communication, et moins d'une moitié d'élèves de ces trois années ont acquis de connaissances minimales de la matière de Science/arithmétique/technique<sup>38</sup>. Ces

---

<sup>34</sup> hors l'analyse de l'efficacité interne quantitative, et la politique des enseignants

<sup>35</sup> Proportion des élèves passés au 6<sup>e</sup> année parmi les enfants de 12ans.

<sup>36</sup> Voir le document annexe «données statistiques» 4-21

<sup>37</sup> Voir le document annexe «données statistiques» 4-22

<sup>38</sup> Voir le document annexe «données statistiques» 4-23

résultats montrent qu'il n'y a pas d'amélioration depuis le test de 2005, et la performance des études au Mali reste au plus bas niveau parmi les pays de l'Afrique subsaharienne (Banque Mondiale, 2010).

### (3) Résultats des évaluations des acquis scolaires internationales (PASEC) et régionales

Les résultats de l'évaluation des acquis scolaires par le PASEC<sup>39</sup> ne sont pas satisfaisants. Le Burkina Faso y a participé deux fois : en 1995-1996 et en 2006-2007. L'examen a lieu auprès des élèves du CP2 et du CM1.

Le Mali a participé au programme d'analyse PASEC de 2002 avec 1 627 élèves en 2e année et 1761 élèves en 5e année. Les résultats ne sont pas brillants. Ils sont inférieurs à la moyenne des pays participant en Français et Arithmétique, et ils se situent dans les trois derniers parmi les onze pays<sup>40</sup> (Banque Mondiale, 2007b).

#### **4.4.2 Environnement éducatif**

##### (1) Nombre d'élèves par salle de classe

Le nombre d'élèves par salle de classe n'est pas mentionné dans la statistique de l'éducation. Par un simple calcul en divisant le nombre d'élèves scolarisé par le nombre de classes, nous avons obtenu 50,5 élèves en premier cycle, et 64,5 élèves en second cycle en 2010.<sup>41</sup> Par rapport à 2003, il y a une amélioration pour le premier cycle, mais pour le second cycle il y a une augmentation d'une vingtaine d'élèves par classe (MEN, 2003,2011b). Par région, en premier cycle la région Tombouctou avec 58, 2 élèves, vient ensuite la région Mopti avec 53,9 élèves ; en second cycle le plus nombreux est la région Ségou avec 80,4 élèves, suivi par la région Sikasso avec 76,2 élèves<sup>42</sup> (MEN, 2011b). Par type d'école, en premier cycle, 40 élèves à l'école privée, 37,7 élèves à l'école de communauté, 40 élèves à l'école médersas et l'école publique atteint 62,3 élèves par salle de classe. (MEN, 2011b) De même en second cycle, il y a 78,1 élèves à l'école publique, 41 élèves à l'école privée, 39,1 élèves à l'école de communauté, 29,4 élèves à l'école médersas (MEN, 2011b).

---

<sup>39</sup> PASEC : Programme d'analyse des systèmes éducatifs de la CONFEMEN

<sup>40</sup> Voir le document annexe «données statistiques» 4-24

<sup>41</sup> Voir le document annexe «données statistiques» 4-25

<sup>42</sup> Voir le document annexe «données statistiques» 4-26

## (2) Nombre d'écoles de double vacation

Au Mali, seul le nombre de classes de double vacation est recensé et non le nombre d'écoles. En 2003, 12,0% des classes pratiquaient la double vacation, tandis qu'en 2010 il a diminué à 6,3%. (MEN, 2003, 2011b) La diminution des classes de double vacation peut s'expliquer par des mesures entreprises par la stratégie gouvernementale afin d'améliorer le taux de redoublement. La double vacation a été introduite par le conseil de la Banque Mondiale. Elle a contribué à augmenter le taux global de scolarisation. Par contre le temps consacré à chaque élèves a diminué, ce qui a aggravé la faible performance des études (Banque Mondiale, 2009).

## (3) Heures totales scolaires

Selon le document de l'UNESCO, le nombre de jours scolaires au Mali est de 167 jours (UNESCO, 2010). Le document politique de 2005 demande de respecter annuellement 900 heures de classe, soit 30 heures hebdomadaire. Mais le PISE II a calculé 821 heures par an en tenant compte des jours fériés et d'autres éventualités des 900 heures. Il est possible que ces 821 heures puissent se réduire en pratique à cause d'événements imprévus (UNESCO, 2010). Selon l'étude réalisée par le MEN avec le soutien de USAID<sup>43</sup>, depuis 2009, 172 jours de classe ont été décidés au Mali (MEN). Le document de l'UNESCO, le document politique de 2005 et l'enquête réalisée par le MEN avec l'aide de l'USAID mentionnent que le nombre annuel de jours de classe diffèrent. Nous ne pouvons pas saisir le nombre de jours réels. Selon l'enquête du MEN et l'USAID, des cours ont été assurés à seulement 71% des 172 jours, soit 122 jours. Cela veut dire que les curriculums du premier cycle de 6 années ont été réalisés en 4,2 années. Cette étude affirme que cette diminution des jours de classe peut faire baisser la qualité des études et invoque le taux trop bas de la réussite au DEF. Elle mentionne également comme cause principale le non respect des heures de cours, le système de double vacation qui peut diminuer les heures de classe, le non respect du calendrier scolaire (retard de la rentrée, jours fériés prolongés, etc.), les congés des enseignants (grève, formation, problème de santé, déplacement pour recevoir le salaire, etc.), l'absentéisme des élèves (tâche ménagère, jardinage, etc) (MEN, 2010b).

### **4.4.3 Système d'approvisionnement et de distribution et des manuels scolaires**

#### (1) Système de l'approvisionnement et de la distribution des matériels didactiques

Le PRODEC définit que la politique de pragmatisme pour les manuels scolaires et les matériels didactiques est l'un des principaux piliers et planifie la privatisation progressive de la conception jusqu'à la réalisation des manuels scolaires. Selon le PRODEC, depuis l'indépendance il n'y a pas d'orientation claire et officielle pour l'édition et la gestion des manuels scolaires (MEN, 2000). Jusqu'à aujourd'hui, les manuels scolaires sont édités par un

---

<sup>43</sup> USAID : United States Agency for International Development (Agence des Etats-Unis pour le développement international)

service spécialisé de l'Institut Pédagogique National (IPN) et imprimés à l'étranger pour être distribués à l'école. Pourtant, il n'y a pas de contrat officiel entre l'IPN et les éditeurs étrangers et les droits d'auteur ne sont pas pris en compte. Il n'y a pas non plus de comité national pour sélectionner les manuels scolaires. La distribution des manuels scolaires ne fonctionne plus correctement. Le PISE III prévoit la privatisation de l'édition des manuels scolaires et le transfert des compétences de la gestion des manuels vers l'AE et le CAP afin d'améliorer la situation actuelle. Concrètement, la création d'un document officiel pour les manuels scolaires et la gestion des matériels didactiques, le renforcement de la gestion des manuels scolaires au niveau de l'administration centrale et provinciale, le suivi sur la situation de distribution des manuels ainsi que l'achat des manuels par le CAP pour l'expérimentation sont planifiés par le PISE III.

Le rapport intermédiaire de EPT-IMAO<sup>44</sup> indique qu'aucune aide des PTF pour la fourniture des manuels scolaires n'a apporté de succès à cause de l'inefficacité du système de distribution et de la carence de la formation et promotion pour les enseignants (Banque Mondiale, 2009).

## (2) Situation de la distribution des manuels scolaires

Pour la distribution des manuels scolaires, on constate une grande disparité selon le type d'école, la région et la matière. En premier cycle, quelque soit la matière, la distribution d'un manuel pour un élève n'est pas réalisée. Pour le Français et l'arithmétique, un manuel pour 1,2 à 1,3 élève, pour la science un manuel pour 3 élèves, pour l'histoire et la géographie un manuel pour 7 à 10 élèves<sup>45</sup> (MEN, 2011b). Le taux de distribution des manuels scolaires est relativement élevé dans les écoles publiques et de communauté. Pour les écoles privées, un manuel du français et de l'arithmétique est utilisé par 5 élèves. Quant aux écoles médersas il n'y a pratiquement pas de distribution (MEN, 2011b). Par région, le taux de distribution des manuels de français et de l'arithmétique est particulièrement bas dans le district Bamako et la région Gao<sup>46</sup> (MEN, 2011b). En second cycle, la distribution d'un manuel par un élève n'est pas réalisée, c'est surtout le manuel de géographie qui est le moins distribué, ce qui donne 2,8 élèves pour un manuel, ensuite pour celui d'anglais et d'histoire 1,7 à 1,8 élèves pour un manuel<sup>47</sup> (MEN, 2011b). Comme dans le cas du premier cycle, la distribution des manuels n'est pas complète dans les écoles privées et médersas. Par région, comme dans le cas du premier cycle, les manuels de français et d'arithmétique sont moins distribués dans le district Bamako par rapport aux autres régions, et dans la région Mopti les manuels d'histoire et de géographie sont moins distribués, et dans la région Ségou les manuels d'anglais et de physique, les manuels

---

<sup>44</sup> IMAO: Initiative de Mise en Œuvre Accélérée (Fast-Track Initiative : FTI)

<sup>45</sup> Voir le document annexe «données statistiques» 4-27

<sup>46</sup> Voir le document annexe «données statistiques» 4-28

<sup>47</sup> Voir le document annexe «données statistiques» 4-29

de science dans la région Kidal sont moins distribués<sup>48</sup> (MEN, 2011b).

#### **4.4.4 Définition du niveau des connaissances**

Comme mentionné par le Chapitre 4.4.1 « Situation de la performance des études », en 2007 un test de performance a été effectué pour déterminer le seuil minimal et l'objectif. Nous pensons que le MEN a défini un certain niveau de performance, mais nous n'avons pas pu l'obtenir avec cette étude. Comme il n'y a pas d'outil efficace pour mesurer la performance des élèves, le PISE III prévoit le développement d'un test standard en langue, science, arithmétique, adapté au nouveau curriculum (MEN, 2010). Nous espérons également que la performance à atteindre est définie à cette occasion. Les objets de l'enseignement fondamental sont mentionnés comme suit (Ministère de l'enseignement fondamental Second cycle, supérieur et de la recherche, 2008) :

- (1) Développement de la compétence fondamentale de la communication des enfants.
- (2) Développement des valeurs fondamentales sociales des enfants à travers des pratiques et des théories.
- (3) Expression des sentiments, développement du caractère en mettant l'accent sur la relation avec les autres.
- (4) Développement de connaissances fondamentales sur la musique, la poésie et les pratiques culturelles de chaque région.
- (5) Acquisition des connaissances fondamentales sur la santé, les mesures d'hygiène, le sport, l'environnement, la démographie et autres connaissances fondamentales dans la vie quotidienne.

#### **4.4.5 Système de garantie pour la qualité de l'éducation**

- (1) Système de passage et du diplôme

Nous n'avons pas d'informations claires sur le système de passage dans l'enseignement fondamental au Mali. Pour le passage en second cycle, dans le passé il fallait réussir l'examen final du premier cycle. Mais depuis 2010 cet examen est supprimé à cause de l'aménagement de l'enseignement fondamental à 9 ans. A la place de cet examen, actuellement l'évaluation par les enseignants de chaque école est effectuée afin de passer du premier au second cycle. A la fin de l'enseignement fondamental à 9 ans, le diplôme de fin de l'enseignement fondamental Premier cycle est obtenu après un examen du DEF (JICA, 2011).

- (2) Situation de la mise en oeuvre du système de passage et du diplôme

Selon le rapport de la Banque Mondiale, le Country Status Report, le résultat du test DEF de 2007 a été utilisé pour l'analyse de la performance au Mali. Le taux de réussite du DEF en moyenne était de 71% dans les écoles échantillonnées. En réalité, ce pourcentage était très

---

<sup>48</sup> Voir le document annexe «données statistiques» 4-30

disparate de 39 à 98%. La performance des écoles privées et de communauté est supérieure à celle des écoles publiques, un écart d'environ 16% a été remarqué. Nous n'avons pas obtenu de statistique pour le taux de réussite de l'examen DEF dans l'ensemble du Mali.

### (3) Système d'inspection

15 directions régionales et 35 bureaux d'inspecteurs de l'enseignement fondamental ont été installés comme bureaux régionaux du MEN, mais après la réorganisation suite à la décentralisation, 15 académies (AE) et 97 centres d'animation pédagogique (CAP) ont été établis. Au Mali, la décentralisation se poursuit, les écoles primaires sont gérées par les collectivités locales, ou les communes, non pas par le bureau régional du MEN. Pourtant, aucun fonctionnaire de l'éducation n'est envoyé dans les communes. Le CAP qui a pour mission l'assistance technique auprès de la commune, effectue le suivi comme le conseil et la surveillance. Au Mali, 350 personnes en charge du suivi interviennent dans environ 9000 écoles, soit 25,7 écoles par inspecteur (Selon les données acquises auprès du JICA).

## 4.4.6 Curriculum

### (1) Système de développement du curriculum, système d'approbation et procédure

Selon le rapport d'étude par l'AFD<sup>49</sup> et le MEN sur la révision du curriculum, le curriculum de l'enseignement fondamental au Mali est élaboré par le Centre National de l'Education (CNE) et la direction de l'enseignement fondamental prend en charge sa mise en oeuvre dans l'ensemble du pays. Selon le rapport, le comité de soutien et le comité technique sont prévus dans le cadre de la réforme du curriculum, et ces comités soutiennent les services existants et coordonnent différents acteurs du centre avec chaque école<sup>50</sup>. Selon ce rapport, le comité de soutien sera installé sous l'autorité du secrétaire général du MEN auquel différents services tels que le CNE et la direction de l'enseignement fondamental, le AR, le CAP, les directeurs d'école, le représentant des enseignants, le spécialiste en matière d'égalité des sexes, le représentant des parents, le PTF et les membres du comité technique doivent participer et en 2010 il devait démarrer son activité. La composition du comité technique est prévue par le CNE, et se compose des chefs de différents services de la direction de l'enseignement fondamental, du représentant de la direction des finances et des affaires générales, du spécialiste du curriculum, du spécialiste des statistiques et du spécialiste de l'évaluation de la performance. (AFD, MEN, 2010) Après avoir élaboré un projet et un essai avec évaluation, le curriculum sera décidé pour l'évaluation et le suivi sur site. Nous n'avons pas obtenu de précision au niveau de l'approbation définitive.

---

<sup>49</sup> AFD : Agence Française du Développement

<sup>50</sup> Comme au Mali, nous n'avons pas effectué une enquête sur place, nous n'avons pas vérifié la situation de la mise en oeuvre du plan concernant le curriculum décrit par ce chapitre.

## (2) Compétence technique pour élaborer le curriculum

Comme indiqué ci-dessus, la direction de l'enseignement fondamental participe principalement à l'élaboration du curriculum avec le CNE et nous n'avons pas pu obtenir les informations sur la capacité technique de ces acteurs. L'actuelle réforme du curriculum est planifiée depuis 1999 et à partir de 2002 une expérimentation a démarré. Mais il semble que cette réforme n'a pas encore abouti (AFD, MEN, 2010).

### 4.4.7 Langues d'enseignement

Au Mali, 11 langues nationales sont utilisées pour l'enseignement non formel et d'alphabetisation, et pour l'enseignement formel l'utilisation des langues nationales est conseillée dès la 1ère année. En 1979 l'enseignement dans la langue maternelle de l'élève et la deuxième langue, le français a été pour la première fois introduit. En 2001, 75000 élèves suivent cette méthode, 1600 enseignants, 80 conseillers d'éducation, 40 directeurs du CAP, 9 directeurs du AE et 100 enseignants en IFM ont reçu la formation de cette méthode d'enseignement. Aux langues utilisées dès le début (Bamanankan, Fulfulde, Songai, Dogon, Soninké, Tamasheq), depuis 1998, la langue Bomu et Syenara sont introduites (UNESCO, 2010).

Les cours de la 1ère année du premier cycle se font uniquement en langue maternelle, et en 2e année la langue maternelle est utilisée en cours et le français comme matière linguistique. De la 3e année à la 6e année, la langue maternelle et le français sont utilisés équitablement (UNESCO, 2010).

## 4.5 Enseignants

### 4.5.1 Qualification et l'affectation des enseignants

#### (1) Nombre d'enseignants

En premier cycle, de 2003 à 2010, le nombre d'enseignants a augmenté et atteint environ 83%<sup>51</sup> (MEN, 2003, 2011b). Comme la scolarisation était d'environ 53%, le nombre d'élèves par enseignant devient moins contraignant. Les enseignants masculins représentent environ 80% et les enseignantes 90%. En second cycle, de 2003 à 2010, l'augmentation des enseignants est d'environ 163% et celle de la scolarisation est de 104%<sup>52</sup> (MEN, 2003,2011b). Le nombre d'enseignants en premier cycle en 2010 est de 36 012 enseignants masculins, 14 5541 enseignants féminins, soit au total 50 553 et en second cycle 15 669 enseignants masculins, 2 445 enseignants féminins, soit au total 18 114 (MEN, 2003, 2011b).

#### (2) Le nombre d'élèves par enseignant selon la région

Le PISE III fixe le nombre d'élèves scolarisés par enseignant dans les écoles publiques et

---

<sup>51</sup> Voir le document annexe «données statistiques» 4-31

<sup>52</sup> Voir le document annexe «données statistiques» 4-32

communautaires à 50 en 2012, le nombre d'élèves par enseignant en premier cycle s'est amélioré d'année en année avec 66 élèves par enseignant à l'école publique en 2005. En 2010, 60 élèves par enseignant, ce qui reste encore un niveau élevé<sup>53</sup> par rapport à l'objectif (MEN, 2011a). Par région, 51 élèves dans les régions Gao, Kayes et le district Bamako, 35 élèves dans la région Kidal (MEN, 2011a)<sup>54</sup>. Comme nous n'avons pas obtenu de statistique existante pour le premier cycle, nous avons calculé à partir du nombre d'élèves scolarisés de 2010 pour obtenir 38,9 élèves par enseignant dans l'école publique, ce qui semble relativement bas. Par région, 41,8 élèves par enseignant dans la région Ségou qui est le plus élevé suivie par la région Sikasso avec 37,6 élèves.

### (3) Nombre d'enseignants par qualification

Selon la statistique de 2010, en premier cycle, 2 531 diplômés de l'ancienne école de formation de l'enseignement fondamental Premier cycle, 7 273 diplômés de l' IFM, 323 diplômés de l'ancienne école de l'enseignement fondamental Second cycle, 154 enseignants qualifiés du second cycle, 9 704 personnes reçues après la formation de moins de six mois du SARPE<sup>55</sup>, 1 920 personnes ont reçu 6 mois de formation du SARPE, 20 757 personnes sans qualification sur l'ensemble de 42 662 enseignants responsables de classe, ce qui représente 48,7% d'enseignants sans qualification<sup>56</sup> (MEN, 2011b). En second cycle, 482 diplômés de l'ancienne école de formation de l'enseignement fondamental Premier cycle, 3 620 diplômés de l' IFM, 2379 diplômés de l'ancienne école de l'enseignement fondamental Second cycle, 619 enseignants qualifiés du second cycle, 2 666 personnes ayant reçu après une formation de moins de six mois du SARPE, 862 personnes ayant reçu 6 mois de formation du SARPE, soit 4 191 personnes sans qualification sur l'ensemble de 14 819 enseignants responsables de classe, ce qui représente 28,3% d'enseignants sans qualification<sup>57</sup> (MEN, 2011b).

## 4.5.2 Système de formation des enseignants

### (1) Formation des enseignants (PRESET<sup>58</sup>)

La formation des enseignants est effectuée dans l'école de formation des enseignants IFM pour ceux qui ont le diplôme du DEF ou du BAC. La durée de formation est de 4ans pour les diplômés du DEF, 2ans pour les Bacheliers. En 2009, 13 écoles de formation étaient en fonction,

---

<sup>53</sup> Voir le document annexe «données statistiques» 4-33

<sup>54</sup> Voir le document annexe «données statistiques» 4-34

<sup>55</sup> SARPE : La Strategie Alternative de Recrutement de Personnel Enseignant

<sup>56</sup> Selon la statistique du Ministère de l'Éducation, l'effectif des enseignants est de 43662, mais le total de répartitions par qualification atteint 42 662 personnes, ici, nous avons adopté le total 42 662 personnes.

<sup>57</sup> Selon la statistique du Ministère de l'Éducation, l'effectif des enseignants est de 15221, mais le total de répartitions par qualification atteint 14819 personnes, ici, nous avons adopté le total 14819 personnes.

<sup>58</sup> PRESET : Pre-Service Training (formation au préalable)

et deux autres écoles étaient prévues. A l'IFM, les enseignants de l'enseignement préscolaire et primaire sont formés. Pour être enseignant du premier cycle, il faut suivre les cours généraux, et pour le second cycle, les cours de spécialité. Les cours de spécialité se composent de quatre spécialisations : 1) langue, 2) arithmétique, physique, chimie, 3) biologie, physique, chimie, 4) littérature, histoire, géographie. L'étudiant doit choisir l'une de ces spécialisations. Ceux qui sont reçus à l'examen sont envoyés dans une école selon la spécialisation choisie. La formation pour l'enseignement préscolaire est donnée uniquement par l'IFM de Bamako pendant deux ans (JICA, 2011). Tous les ans le concours d'entrée à l'IFM est organisé dans chaque région et le district Bamako. En 2008, les étudiants de l'IFM s'élevaient à 132 082 dont 8 3812 diplômés du DEF dans l'enseignement du premier cycle et 4 270 personnes dans la spécialisation du second cycle (UNESCO, 2010). Le nombre de participants augmente tous les ans, en 2002 il y avait 7 165 personnes qui se présentaient au concours tandis qu'en 2006, il y avait 20 453 personnes. En 2002, 1 675 personnes ont été acceptées, en 2006, 3 890 personnes ont été acceptées (JICA, 2011). On remarque qu'il y a beaucoup d'abandon et de redoublement en 1ère année et en 2e année. Dans l'ensemble du pays, 300 professeurs sont affectés dans les écoles IFM, soit 44 étudiants par professeur (UNESCO, 2010).

Le gouvernement adopte une politique de priorité des étudiants de l'IFM pour le recrutement des enseignants. Mais il n'y a pas assez de diplômés d'IFM pour résoudre la sérieuse carence des enseignants. En tenant compte de cette situation, la Stratégie Alternative de Recrutement du Personnel Enseignant (SARPE) a été élaborée. Cette stratégie indique que la formation de 90 jours est effectuée pour les diplômés autres que ceux de l'IFM avant le recrutement pour les enseignants sans qualification. Entre 2002 et 2004, 1 854 personnes ont été formées par le SARPE. A partir du PISE II en 2008, la formation de 90 jours a été prolongée de six mois. Mais désormais, le MEN compte diminuer le recrutement des enseignants sans qualification afin de relever la qualité d'enseignement, et à l'avenir seuls les diplômés de l'IFM seront recrutés (JICA, 2009).

## (2) Curriculum de la formation des enseignants

Voici le curriculum d'IFM en 2009 : la dernière année de la formation est consacrée à la pratique pour les diplômés du DEF et du BAC.

**Tableau 4-1 Curriculum de la formation des enseignants au IFM**

Diplômés du DEF	1ère et 2e année	Cours en langue, science etc.
	3e année	Pédagogie, Réglementation scolaire/déontologie professionnelle, méthode pédagogique des matières spécialisées
	4e année	Pratique pédagogique
Diplômes de BAC	1ère année	Pédagogie, Réglementation scolaire/déontologie professionnelle, méthode pédagogique des matières spécialisées
	2e année	Pratique pédagogique

(Source : JICA, 2009a)

(3) Système de la formation continue réservée aux enseignants (INSET<sup>59</sup>)

Afin de relever la qualité de l'éducation, le PRODEC met l'accent sur la formation continue des enseignants en exercice. En 2003, la politique du système de formation continue de l'enseignement fondamental a été adoptée, et en 2005 « la Stratégie de la Formation continue des enseignants (2007-2010) » a été élaborée pour déterminer le programme de la formation continue. L'objectif de cette politique est de répondre aux nouveaux besoins en complétant la formation des enseignants et de fournir des lieux d'échange et d'apprentissage entre les enseignants et d'améliorer la qualification et le statut des enseignants (UNESCO, 2010). Cette stratégie prévoyait une formation de 7 635 enseignants en quatre ans pour les catégories suivantes (JICA, 2009a)<sup>60</sup>.

**Tableau 4-2 Formation continue des enseignants dans le cadre de la Stratégie de la formation continue des enseignants (2007-2010)**

Objets des enseignants	Contenu
1) enseignants qualifiés de l'école publique (diplômés d'IFM)	277 heures pour les enseignants du premier cycle 265 heures pour les enseignants du second cycle Priorité sur le renforcement des compétences en psychologie pédagogique
2) enseignants SARPE dans l'école publique	538 heures pour les enseignants du premier cycle 263-375 heures pour les enseignants du second cycle Niveau de compétence en pédagogie, psychologie pédagogique Priorité sur le renforcement des compétences en réglementation
3) enseignants de l'école de communauté qui n'ont jamais reçus de formation	763 heures priorité au besoin de compétences en réglementation, en pédagogie, en psychologie pédagogique

(Sources : MEN, 2006)

<sup>59</sup> INSET : In-Service Training (formation continue)

<sup>60</sup> Nous n'avons pas pu vérifier la réalisation de cette stratégie dû au manque d'étude sur place.

### 4.5.3 Traitement des enseignants

#### (1) Salaires des enseignants

Le traitement annuel des enseignants de l'enseignement fondamental varie selon leur statut. L'enseignant fonctionnaire touche 2 262 911 FCFA, l'enseignant contractuel du gouvernement 1 666 000 FCFA, le contractuel de la collectivité locale aidée par le fonds PPTE<sup>61</sup> 1 298 534 FCFA, l'enseignant de l'école de communauté aidée par le fonds PPTE 225 000 FCFA (Banque Mondiale, 2010).<sup>62</sup> Nous n'avons pas obtenu d'informations sur le salaire moyen des enseignants contractuels de la collectivité locale sans aide du fonds PPTE et ceux de communauté. Selon le statut, il y a une disparité qui correspond à l'ancienneté (Banque Mondiale, 2010).

Selon le rapport intermédiaire de EPT-IMAO, 86% des enseignants recrutés entre 1998 et 2002 sont les contractuels, et leurs salaires en 2000 est environ 2,1 fois le PIB par personne. Le gouvernement a doublé les salaires des contractuels gouvernementaux afin d'éviter leur démission. Par conséquent, le budget de l'éducation a augmenté plus rapidement que les prévisions. Les enseignants de l'école de communauté occupent 27% de l'ensemble des enseignants. Mais le fonds PPTE du gouvernement n'atteint même pas une fois le PIB par tête<sup>63</sup>. Au Mali la part des enseignants fonctionnaires est la plus basse parmi les pays autour du Mali, et le salaire des enseignants fonctionnaires et contractuels est plus élevé par rapport au PIB par tête. Le gouvernement prévoit qu'avant 2015 les enseignants non fonctionnaires recrutés seront payés environ 4,8 fois le PIB par tête et pour les enseignants de l'école de communauté 1,4fois. Ainsi en 2015 le salaire moyen des enseignants serait de 4,6 fois le PIB par tête. Les problèmes pour le recrutement des enseignants sont la disparité du niveau de salaire selon le statut et le fait qu'il y a moins de candidats pour l'enseignant de communauté et le taux de démission y est élevé (Banque Mondiale, 2009).

#### (2) Situation sur le recrutement des enseignants

Dans l'enseignement fondamental, la part des enseignants fonctionnaires d'Etat diminue d'année en année. Actuellement seuls les enseignants fonctionnaires peuvent bénéficier d'une promotion tous les deux ans comme les autres fonctionnaires (UNESCO, 2010). Dans le plan cadre à long terme du gouvernement, la promotion des enseignants peut être liée à la formation continue et au système éducatif et la communication pour la mise en valeur des enseignants est prévue. La promotion des enseignants est décidée par 1) l'ancienneté, 2) le nombre d'unités acquises par la formation continue, et 3) le résultat à l'examen national pour les enseignants (UNESCO, 2010).

---

<sup>61</sup> Pays Pauvres Très endetté (HIPC : Heavily Indebted Poor Country)

<sup>62</sup> Voir le document annexe «données statistiques» 4-35

<sup>63</sup> L'association des parents aussi paie le salaire avec une aide financière.

#### 4.5.4 Recrutement et gestion des enseignants

Depuis 2010, le recrutement des enseignants est effectué par la commune (UNESCO, 2010). Comme procédure de recrutement, la commune évalue d'abord le nombre nécessaire d'enseignants et en informe le CAP, et l'AE centralise les rapports de chaque CAP pour avertir le MEN. Le MEN décide du nombre des enseignants à recruter pour chaque AE dans le cadre du recrutement total. Et la commune recrute le nombre d'enseignants attribués et signe le contrat de travail. Pour le concours de recrutement, la publication et la réalisation, le CAP donne une assistance technique à la commune. Dans le cas où il y a peu d'attribution d'enseignants, la commune, le village ou l'école peut recruter par son propre financement (JICA, 2011). Désormais, le gouvernement adopte la politique de ne plus recruter d'enseignant fonctionnaire. Ainsi à l'avenir les enseignants contractuels seront recrutés comme fonctionnaires de collectivité locale. (Banque Mondiale, 2010) En 2011, les enseignements de l'école publique ont principalement trois statuts différents, en premier cycle le statut 2 qui représente le statut des contractuels du ministère est le plus nombreux (JICA, 2011). Il a été décidé dans le document politique de 2011 de transformer les écoles de communauté en école publique (JICA, 2011), ainsi le nombre d'enseignants de communauté diminue progressivement pour obtenir le statut d'enseignant de l'école publique.

**Tableau 4-3 Différents types de recrutement des enseignants de l'école publique du premier cycle**

Type	Remarque
1) fonctionnaire d'Etat	Pas de nouveau recrutement au premier cycle
2) contractuel du MEN	Enseignant contractuel employé par la commune et financé par le budget du MEN. Le PRODEC vise tous les ans 2000 enseignants dans les écoles publiques de l'enseignement fondamental
3) contractuel de la commune et du village	Enseignant contractuel employé et financé par la commune et le village. Une partie de salaire est financé par le budget de l'école

(Source : JICA, 2011)

## **CHAPITRE 5: ADMINISTRATION ET FINANCES DU SECTEUR DE L'ÉDUCATION**

### **5.1 Administration de l'éducation**

#### **5.1.1 Décentralisation du secteur éducatif**

Le MEN a installé son siège <sup>64</sup> dans la capitale Bamako, 15 AE sont dans les régions, 97 CAP dans les départements, l'administration est centrale et locale. (JICA, 2011) Le AE et le CAP donnent une formation aux enseignants contractuels avant leur prise de fonction et donnent des conseils pour l'emploi par la commune ainsi que pour le développement des compétences des enseignants. 40% hors coût main d'oeuvre du budget du secteur éducatif est distribué aux AE, et le budget de chaque CAP a augmenté de 500 000 FCFA en 1998 à 10 000 000 FCFA en 2004. (Banque Mondiale, 2009)

Par la décentralisation de l'éducation, le recrutement des enseignants est effectué par la commune, comme l'indique « 4.5.4 Recrutement et gestion des enseignants ». Le paiement des salaires des enseignants, l'aménagement et l'entretien des infrastructures scolaires, la cantine scolaire, l'aide financière au comité de gestion des écoles et autres compétences sont transférées aux communes avec transfert budgétaire venant de l'Etat (selon JICA). Depuis 2004, le comité de gestion des écoles est obligatoire et la collectivité locale a le pouvoir de l'installation et du suivi. A cause d'un manque de prise de conscience et de faibles compétences au niveau des collectivités locales, mais également à cause d'un manque de ressources humaines et financières, et à cause du système de communication avec l'administration centrale, à peine la moitié des comités de gestion des écoles sont installés en 2009. La décentralisation se poursuit par l'initiative des PTF. Les mesures contre le manque de capacité du comité de gestion des écoles et de l'administration locale ne sont pas suffisantes (JICA, 2009b). Ainsi les bureaux locaux tel que le AE et le CAP apportent une assistance technique et un suivi auprès des communes (selon les experts du JICA).

#### **5.1.2 Capacité de gestion du Ministère de l'éducation**

Dans cette étude, nous avons vérifié la situation actuelle sur la capacité de gestion du Ministère de l'éducation en se référant à l'idée du Cadre des Résultats du Développement des Capacités (CRDC<sup>65</sup>) de l'Institut de la Banque Mondiale (IBM). Mais comme nous n'avons pas effectué l'enquête sur place au Mali, nous n'avons pas obtenu d'informations suffisantes. Par conséquent, nous n'avons pas conduit notre analyse en utilisant le CDRF, nous avons simplement présenté

---

<sup>64</sup> L'organisation et les compétences du MEN sont mentionnées par «3.6 Administration de surveillance»

<sup>65</sup> Cadre de travail créé par l'IBM pour l'évaluation le suivi, l'exécution et la conception de projet et de programmes de du développement de la gestion de projet ayant pour objectif le développement des capacités.

des informations obtenues concernant la capacité de gestion du MEN.

Depuis le début du PRODEC, plusieurs domaines tels que l'élaboration du plan, le rapport, la gestion des finances, l'approvisionnement, la gestion humaine etc. sont renforcés au niveau central et local avec l'aide de différents PTF. Quelques exemples concrets : l'assistance pour la gestion des ressources humaines afin de poursuivre la décentralisation et le déploiement, l'assistance pour renforcer la capacité du comité de gestion de l'école, le renforcement des compétences du personnel scolaire, de la commune et du CAP, la formation des enseignants, etc. (Banque Mondiale, 2009). La Banque Mondiale continue à renforcer les compétences dans le secteur de l'éducation au Mali tels que le school mapping, ICT<sup>66</sup>, l'approvisionnement, la planification du budget ou le développement des curriculums. De plus, la planification du programme d'investissement dans le secteur éducatif de 2001 a pu relever la capacité de planification du MEN du Mali, et l'élaboration du PRODEC a été réalisée uniquement par les Maliens avec une aide financière de l'extérieur. La présentation du PRODEC à l'Assemblée Nationale était une grande occasion de montrer le potentiel d'organisation (Banque Mondiale, 2007c). Comme l'indique «5.1.1 Décentralisation du secteur éducatif», malgré l'avancement de la décentralisation, les mesures en vue de renforcer la capacité du comité de gestion des écoles et de l'administration locale et la mise en place de l'organisation ne sont pas suffisantes.

Selon le rapport de la Banque Mondiale, le problème de la capacité du MEN Malien est dû à l'organisation et au fonctionnement. Le recrutement et la promotion sont effectués par relations personnelles au lieu de prendre appui sur les compétences des individus et la formation est considérée comme un moyen d'obtenir des ressources supplémentaires non pas dans le but d'améliorer la performance du travail (Banque Mondiale, 2007c).

## **5.2 Finances de l'éducation**

### **5.2.1 Budget du secteur de l'éducation**

(1) La part de l'éducation dans le budget national/dépenses et le PIB

Les dépenses du secteur éducatif ont augmenté de 3,0% du PIB en 2002 à 3,64% en 2007, et une légère baisse est apparue en 2008 de 3,43% (Banque Mondiale, 2010). En 2002 les dépenses du secteur éducatif dans les dépenses d'Etat (somme du budget national et des aides des PTF) étaient de 14,4%, et ont augmenté (22,7% en 2008) (Banque Mondiale, estimation de l'auteur à partir de la statistique de 2010). Les dépenses du secteur éducatif dans le budget national étaient de 12,1% en 2002 et de 15,7% en 2008 sans tenir compte des aides des PTF (Banque Mondiale, estimation de l'auteur à partir de la statistique de 2010). La part des dépenses ordinaires du secteur éducatif dans les recettes de l'Etat était de 19,8% en 2002 et a légèrement atteint en 2008 le niveau de 21,0% (Banque Mondiale, 2010). La part des dépenses

---

<sup>66</sup> Information, Communication and Technology (information, communication et technologie)

ordinaires dans les revenus de l'Etat hors dettes était de 22,8% en 2002 et a atteint en 2008 28,7%, ce qui démontre la priorité gouvernementale (Banque Mondiale, 2010).

## (2) Budget supplémentaire du sub-secteur

Le tableau 5-1 indique le budget de fonctionnement du sub-secteur éducatif. La part du budget de l'enseignement du premier cycle, correspondant de la 1ère à la 6e année, a augmenté depuis 2004, mais elle reste encore d'un niveau bas par rapport à la moyenne des autres pays et par rapport au cadre indicatif de EPT-IMAO, soit 50% (Banque Mondiale). Et selon le rapport intermédiaire du EPT-IMAO, le budget de fonctionnement de l'enseignement secondaire (2<sup>e</sup> cycle, enseignement secondaire général et technique et professionnel au Mali) est plus élevé par rapport à la moyenne des dix pays d'Afrique subsaharienne (Banque Mondiale, 2009).

**Tableau 5-1 Part du budget de fonctionnement du sub-secteur dans le budget du secteur éducatif (2004 et 2008)**

année	Premier cycle	Second cycle	Enseignement secondaire (filiale générale)	Enseignement secondaire (filiale technique et professionnelle)	enseignement supérieur	autres
2004	35,0%	17,8%	16,4%	9,3%		
2008	36,5%	16,7%	12,9%	9,9%	17,6%	6,5%

(Source : Banque Mondiale, 2010)

## (3) Budget de l'éducation

La part la plus importante des dépenses ordinaires de l'éducation en 2008 était celle des salaires du personnel enseignant et des employés scolaires, 55% de l'ensemble, suivis par les frais de gestion 32%, ensuite les bourses et les dépenses d'exploitation 14% (Banque Mondiale, 2010). La part des dépenses autres que les salaires d'enseignants dans les dépenses ordinaires est relativement élevée avec 58% en 2008, ce qui est presque au même niveau que les 56% en 2006 (Banque Mondiale, 2010). La part des dépenses ordinaires hors salaire a augmenté dans les trois enseignements : préscolaire (17% en 2004, 38% en 2008), premier cycle (32% en 2004, 39% en 2008), second cycle (82% en 2004, 88% en 2008) (Banque Mondiale, 2010).

**Tableau 5-2 Répartition du budget de l'éducation par enseignement**

	Part des dépenses ordinaires dans le secteur éducatif			Part des dépenses ordinaires hors salaires
	Salaires	Frais de gestion	Bourses et dépenses de fonctionnement	
Préscolaire	74%	25%	1%	38%
Premier cycle	75%	24%	1%	39%
Second cycle	74%	25%	1%	41%
Secondaire (filière générale)	47%	52%	1%	66%
Secondaire (filière technique et professionnelle)	23%	72%	5%	88%
Enseignement supérieur	25%	22%	53%	81%
Ecole de formation des enseignants	17%	11%	71%	89%
Education non formelle	67%	28%	5%	48%
Total	55%	32%	14%	58%

(Source : Banque Mondiale, 2010)

#### (4) Part des aides PTF / budget national dans le budget éducatif

La part des aides des PTF dans les dépenses éducatives était de 32% en 2008, ce qui a augmenté de 10% par rapport à 2001. La part des aides dans l'enseignement fondamental dans l'ensemble du budget éducatif a augmenté considérablement de 45% en 1999 à 83% en 2006 (Banque Mondiale, 2009).

### 5.2.2 Flux et gestion du budget versées par les donateurs

Après le début du PISE II en 2008, les Pays Bas, la Suède, la Norvège, la France, et la Belgique ont participé aux aides financières du secteur éducatif. Depuis, un accord pour le financement du secteur éducatif est établi, et des règles communes sont adoptées. Le budget pour l'aide financière dans le secteur éducatif est utilisé par une procédure gouvernementale habituelle, la somme non consommée est reportée sur l'année suivante. L'aide financière soutient le PISE II et a priori le gouvernement malien pouvait l'utiliser librement. Mais en réalité, ce budget est souvent réservé à une utilisation précise. Le suivi financier est établi à chaque trimestre par le gouvernement et distribué aux PTF. Parallèlement à l'aide financière dans le secteur de l'éducation, il existe l'aide de projets (Banque Mondiale, 2009). Dans le PISE III, il existe l'aide financière du secteur et l'aide de projet. (MEN, 2011d)

### 5.2.3 Système de gestion du budget de l'éducation/des dépenses publiques

Grâce au PISE, le gouvernement peut indiquer un cadre divergeant aux PTF et peut programmer

un cadre de dépenses intermédiaire (MTEF<sup>67</sup>) en prévoyant les aides des PTF. Depuis l'adoption de l'aide financière sectorielle en 2006, une harmonisation plus approfondie des aides a été réalisée (Banque Mondiale, 2009).

Le secteur éducatif Malien est équipé de trois outils de gestion et de planification tel que le MTEF, le plan annuel d'actions et le budget annuel qui manquent de convergence avec le PISE. Par exemple, Le MTEF ne tient pas compte d'une partie des axes prioritaires du PISE et comme le plan annuel d'actions est élaboré de façon cumulative, il arrive qu'il ne corresponde pas au budget du MTEF. Le budget annuel est une planification législative qui est souvent élaborée sans lien avec le MTEF et le plan annuel d'action (Banque Mondiale, 2009).

La gestion des finances publiques est progressivement transférée depuis 2006 aux régions. Chaque budget est centralisé par le CAP, le AE, l'administration centrale et au final le service de statistique et de planification du MEN fait une synthèse. Le budget est décidé par le service des finances et des affaires générales en tenant compte des salaires du personnel, des frais d'exploitation, des frais pour le recrutement des nouveaux employés et des frais nécessaires au plan annuel d'actions. Avant 2007, au sein du Ministère des finances se trouvait le premier officier d'approbation du budget, et le responsable des finances et des affaires générales de chaque ministère était le 2e officier d'approbation. Depuis 2007, après la décentralisation, l'exécution du budget a été transférée progressivement au niveau local, et une partie du budget de l'éducation est utilisée directement par le budget de la région. Ainsi, le gouverneur de la région est devenu le 2e officier d'approbation du budget et la direction des finances régionale peut assurer le rôle de gestionnaire de comptabilité. Le suivi des dépenses est établi trimestriellement comme rapport du suivi des finances (Banque Mondiale, 2009).

#### **5.2.4 Distribution des subventions**

L'Appui Direct à l'Amélioration des Rendements Scolaires (ADRAS) comme aide directe à l'école, est distribué au comité de gestion scolaire SGS de la commune. Cela peut supprimer la donation des parents au CGS et réaliser la gratuité de l'éducation. Cette subvention est utilisée principalement à l'achat de papeterie. En 2009, une somme de 2 milliards et demi de FCFA a été directement distribuée aux CGS, et le CGS peut décider de ses achats pour les besoins de l'école (JICA, 2009b).

#### **5.2.5 Dépenses privées pour l'enseignement**

Les dépenses de l'éducation du secteur privée de 2008 s'élevaient à 26,7 milliards de FCFA, soit 16% des dépenses de l'éducation du gouvernement, ce qui a augmenté de 10% depuis 2004. La part des dépenses de l'éducation du secteur privé dans l'ensemble des dépenses est proportionnellement plus élevée dans l'enseignement fondamental Premier cycle. En 2008, la

---

<sup>67</sup> MTEF : Medium-term Expenditure Framework

part des dépenses de l'éducation du secteur privé dans la totalité des dépenses du premier cycle était de 19%, celle du second cycle de 14%, la filière secondaire générale de 13% et l'enseignement supérieur de 10%. Compte tenu du fait que la majorité des familles des étudiants est issue de la classe sociale aisée et que la rentabilité de l'école privée est élevée, théoriquement les dépenses de l'éducation du secteur privé devraient être supérieures à celles de l'enseignement fondamental. Au Mali, la réalité est contraire, les familles pauvres des élèves de l'enseignement fondamental sont obligées d'assumer les dépenses de l'enseignement privé relativement élevées (Banque Mondiale, 2010).

### **5.2.6 Analyse du coût unitaire**

Le coût unitaire en premier cycle est de 32 000FCFA, 59 000 FCFA en second cycle, 220 000 FCFA pour la filière générale secondaire, 561 742 FCFA pour la filière secondaire technique et professionnelle et 384 000FCFA pour l'enseignement supérieur (Banque Mondiale, 2010). La différence du coût unitaire en premier cycle par rapport au PIB par habitant est de 11% de 2004 à 2008, ce qui est proche de la moyenne des pays de l'Afrique subsaharienne. Par contre, le coût unitaire de la filière secondaire et de l'enseignement supérieur ont eu tendance à baisser entre 2004 et 2008<sup>68</sup>. Le coût unitaire de l'enseignement fondamental Second cycle technique et professionnel est le plus élevé, et le coût de l'enseignement fondamental en premier cycle est le plus bas (Banque Mondiale, 2010).

### **5.2.7 Demande d'enseignants à moyen terme et prévision de dépenses**

Nous n'avons pas obtenu d'information sur le besoin à moyen terme d'enseignants sur la prévision des dépenses. Nous avons estimé le besoin d'enseignants à partir de la prévision démographique scolaire. La population scolaire en 2011 est d'environ 3 690 000 personnes (UNESCO, Institut de statistique, 2012) et celle de 2020 est estimée à 4 700 000 (Banque Mondiale, 2010), ce qui représente une augmentation d'environ un million de personnes. Il est nécessaire de recruter au moins 22 600 enseignants, soit 50 élèves par enseignant en se basant sur l'objectif en 2012 du PISE III. Comme l'indique «4.5.3 traitement des enseignants», environ 2 milliards 630 millions FCFA seront nécessaires d'ici 2020 pour les futurs salaires et celui des enseignants contractuels dans la collectivité locale la plus peuplée est de 1 298 534 FCFA (4,4 fois le PIB par habitant). Mais en réalité, compte tenu de la diminution des enseignants fonctionnaires dont le salaire est 7, 7 fois le PIB par habitant actuellement et du nombre des retraités, le montant nécessaire pour les futurs salaires peut varier par rapport aux prévisions.

---

<sup>68</sup> Voir le document annexe «données statistiques» 4-36

## **CHAPITRE 6: TENDANCES DES AIDES DES DONATEURS**

### **6.1 Mécanisme d'harmonisation des donateurs**

Avant 1998, au début du PRODEC, il n'y avait pas de mécanisme d'harmonisation des PTF. Chaque PTF aidait un petit projet. Depuis la planification du PRODEC et du PISE, le mécanisme d'harmonisation est en marche, et les réunions d'ajustement et le comité technique sont organisés. Chaque PTF tient compte de ce cadre pour effectuer son activité. Et le contrôle par les représentants de la société civile et des ONG a démarré. En 2006, un accord pour l'aide financière sectorielle a été signé entre le gouvernement malien et les Pays Bas, la Suède, la France, le Canada, la Belgique. En 2007, un document cadre de partenariat a été signé entre le gouvernement malien et les PTF de l'aide des finances générales. (Banque Mondiale, 2009) En 2011, la présidence des PTF du secteur éducatif était assurée par l'Ambassade des Pays Bas, mais en 2012 à cause du coup d'Etat, le président successeur n'est pas encore élu (selon JICA).

### **6.2 Tendances des aides de chaque donateur**

#### **6.2.1 Tendances des aides des donateurs**

Dans le PISE II (2008-2010), la Banque Mondiale, les Pays Bas, la Suède, la Norvège, le Canada et la France ont apporté une aide financière d'un total de 190 000 000 USD. Ces acteurs de soutien en commun effectuent le suivi en utilisant les indices définis par le PISE II pour surveiller l'avancement des projets. A part l'aide financière sectorielle, chaque acteur du soutien peut aider une composante du PISE II selon sa propre méthode. Les acteurs du soutien sont l'USAID, l'UNICEF<sup>69</sup>, le PNUD<sup>70</sup>, le JICA, le GTZ<sup>71</sup>, le BID<sup>72</sup> et le ONUAA<sup>73</sup>. Parmi les acteurs de l'aide financière, la France et le Canada apportent une assistance technique. (Banque Mondiale, 2009) La part des aides financières occupe de plus en plus une place importante dans les aides des PTF, elle était à 20% en 2004 (93 000 000 Euros) et à 33% en 2006 (179 000 000 Euros). La part des aides financières sectorielles représentait 31 000 000 Euros en 2005 et a doublé en 2008 à 67 000 000 Euros. En 2008 la part des aides financières des PTF dans le secteur éducatif occupe 69% de l'ensemble des aides financières (Banque Mondiale, 2009). L'augmentation récente des aides financières sectorielles est due aux aides de l'Union Européenne, des Pays Bas, de la Suède, etc qui soutenaient le fonds commun (Banque Mondiale, 2009).

Chaque PTF apporte différentes aides autre que les aides de financement du secteur. La France

---

<sup>69</sup> UNICEF : United Nations Children's Fund

<sup>70</sup> PNUD : Programme des Nations unies pour le développement

<sup>71</sup> GTZ : Organisation allemande pour la coopération technologique

<sup>72</sup> BID : Banque Islamique de Développement

<sup>73</sup> ONUAA : Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture

apporte des aides dans le cadre du PISE III pour le système de collecte des informations et l'amélioration de la gestion du système éducatif à travers le renforcement de la capacité de planification des organismes locaux et centraux ainsi que le renforcement de la capacité linguistique en français dans la formation des enseignants, et des aides aux conseils régionaux pour la construction et la rénovation des écoles ainsi que pour l'amélioration de la qualité de l'enseignement scientifique au niveau de l'enseignement secondaire (AFD, 2012). Le Canada apporte des aides pour la décentralisation du Ministère et des communes, l'amélioration de la gestion décentralisée, la distribution des manuels scolaires et des matériels didactiques (aide pour le développement du système et la capacité administrative, l'achat et la distribution des manuels scolaires, la mise en œuvre du projet de l'achat décentralisé des manuels scolaires etc.), le renforcement de la formation des enseignants, le développement du système d'évaluation de la performance des études en enseignement fondamental, le programme de la cantine à travers le WFP, la mise en œuvre du projet pilote pour la conscience des citoyens du monde en connectant les enseignants et les élèves Maliens et Canadiens par les moyens techniques d'informations, etc. (ACDI, 2012). De plus en 2011, la Banque Mondiale a fusionné le secteur éducatif et le secteur d'hygiène. Dans le milieu rural, le plan d'aides pour le développement et l'éducation des enfants préscolaires est élaboré (Banque Mondiale, 2012a).

### 6.2.2 Montant des aides et principaux donateurs et contenu

Voici le montant des aides financières sectorielles pour le PISE III de 2011 et de 2012. La part des aides financières sectorielles dans l'ensemble du budget du secteur éducatif en 2012 occupe 3,45% (MEN, 2011c).

**Tableau 6-1 Montants des aides financières sectorielles par PTF en 2011 et 2012**

	2011	2012	Part dans l'ensemble du budget
AFD	655 957	655 957	6,31%
Canada	5 689 450	5 802 900	55,83%
Pays Bas	6 559 570*	3 935 742	37,96%
total	12 904 977	10 394 599	100%

(Sources : MEN, 2011b)

\* le montant des Pays Bas correspond au plan d'investissement, 60% du montant a été réalisé.

Le montant des aides dans le secteur éducatif par les autres PTF était de 24 953 000 000 FCFA en 2011, et 24 738 000 000 FCFA (MEN; 2011c). La part des aides financières sectorielles dans l'ensemble des aides des PTF en 2012 est d'environ 30% et celle des autres aides y compris les aides à projet occupe 70%.

## CHAPITRE 7: RESULTAT DES ANALYSES

### 7.1 Thèmes prioritaires du secteur de l'éducation de base

A travers l'analyse de la situation actuelle du secteur de l'éducation de base du Mali, bien que nous pouvions dire qu'une grande amélioration ait eu lieu concernant l'accessibilité à l'éducation de base grâce à la politique menée par le gouvernement malien, le nombre d'écoliers par enseignant et par classe reste important, le problème de l'efficacité interne subsiste et le niveau du taux d'achèvement de la scolarité ainsi que les résultats scolaires restent faibles.

Dans le but d'approfondir la compréhension des problèmes liés à l'éducation de base au Mali, nous avons effectué une comparaison avec d'autres pays africains subsahariens au niveau de l'investissement (rapport entre les dépenses dans le domaine de l'éducation et les dépenses de l'Etat), des enseignants (nombre d'élèves en école élémentaire par enseignant), de la réussite scolaire (taux d'achèvement de la scolarité en école élémentaire), l'efficacité interne (taux de redoublement en établissement du Premier cycle) et l'accessibilité (taux de scolarisation net en enseignement fondamental<sup>74</sup>, taux de scolarisation net en enseignement secondaire taux net d'inscription scolaire) (tableau 7-1).

Le taux net de l'inscription scolaire à l'école élémentaire du Mali est le plus bas et le taux d'achèvement de la scolarité en école élémentaire ainsi que le taux net de présence en école élémentaire sont plus faible que le Niger et le Burkina-Faso. Le taux de redoublement en enseignement fondamental et le nombre d'élèves d'école en enseignement fondamental par enseignant sont d'un niveau moyen. Le taux de présence brut en enseignement secondaire est élevé suivant celui du Kenya et du Cameroun mais nous pouvons dire que le niveau est moyen lorsque nous tenons compte que six autres pays ont un taux proche avec environ 30%. De plus, alors que le taux de scolarisation net en enseignement fondamental du Mali est faible avec environ 60%, le taux en enseignement secondaire surpasse de 5 à 10 points les pays comme le Malawi, le Rouanda, l'Uganda ou la Zambie qui ont environ 30 points de plus que le Mali au niveau du taux de scolarisation en enseignement fondamental. Bien que le taux de scolarisation brut en enseignement fondamental soit faible, le pays n'indique pas un taux faible de scolarisation brut en enseignement secondaire. Le niveau est faible pour le Niger et le Burkina Faso avec 10 à 20% de taux de scolarisation brut en enseignement secondaire alors qu'ils ont un niveau similaire au Mali concernant le taux de scolarisation brut en enseignement fondamental. Le rapport entre les dépenses dans le domaine de l'éducation et les dépenses de l'Etat est élevé suivant celui de l'Ethiopie et du Sénégal.

---

<sup>74</sup> Dans ce chapitre, nous adoptons la différenciation entre l'enseignement fondamentale du Premier et Second cycle pour l'alignement avec la norme internationale.

**Tableau 7-1 Comparaison de l'indice de l'éducation entre le Mali  
et les 10 pays africains voisins (2010)**

	Taux net de présence en enseignement fondamental	Taux de présence brut en enseignement secondaire	Taux net de l'inscription scolaire en enseignement fondamental	Taux de redoublement en enseignement fondamental	Taux d'achèvement de la scolarité en enseignement fondamental	Nombre d'élèves en enseignement fondamental par enseignant	Rapport entre les dépenses dans le domaine de l'éducation et les dépenses de l'Etat
<b>Mali<sup>*1</sup></b>	<b>62,0</b>	<b>37,7</b>	<b>19,3</b>	<b>12,9</b>	<b>54,8</b>	<b>50,4</b>	<b>22,0</b>
Zambie	91,4	33,4 <sup>*2</sup>	50,6	6,0	103,3	58,0	19,9 <sup>*2</sup>
Kenya	82,8 <sup>*3</sup>	60,2 <sup>*3</sup>	-	-	-	46,8 <sup>*3</sup>	17,2
Ethiopie	81,3	35,7	68,4	3,9	72,2	54,1	25,4
Ouganda	90,9	28,1	67,8	10,8	57,2	48,6	15,0 <sup>*3</sup>
Rouanda	98,7	32,2	86,4	13,8	69,6	64,6	18,2
Malawi	96,9 <sup>*3</sup>	32,1	80,6	19,0	66,8	79,3	12,1
Sénégal	75,5	37,4	57,2 <sup>*4</sup>	6,3	59,2	33,7	24,0 <sup>*3</sup>
Burkina-Faso	58,1	20,7	19,4	10,1	45,1	47,8	21,8 <sup>*4</sup>
Cameroun	92,4	42,2	58,9 <sup>*3</sup>	13,1	78,7	45,5	17,9
Niger	57,2	13,4	64,4	4,4	41,2	38,6	16,9

(Source : Site Web de la Banque mondiale « World data bank », le 28 mai 2012)

Remarques :

- \*1 : les chiffres mentionnés sur le site web de la Banque mondiale ont aussi été utilisés pour la comparaison avec les autres pays
- \*2 : Du fait qu'il n'a pas été possible de collecter les chiffres concernant le taux de présence brut en établissement de l'enseignement secondaire et le rapport entre les dépenses dans le domaine de l'éducation et les dépenses de l'Etat de la Zambie par le site web de la Banque mondiale, nous avons indiqué les chiffres des statistiques du MEN ainsi que ceux du secteur de planification de l'éducation. Par ailleurs, c'est le rapport entre le budget de l'Etat et celui de l'éducation qui est indiqué et non le rapport entre les dépenses de l'Etat et le budget de l'éducation.
- \*3 : Chiffre de 2009 indiqué sur le site web de la Banque mondiale
- \*4 : Chiffre de 2007 indiqué sur le site web de la Banque mondiale

Le tableau 7-1 nous indique que le taux d'achèvement et l'accessibilité de l'enseignement fondamental est faible au Mali en comparaison avec les pays voisins mais que le taux de redoublement n'est relativement pas élevé. Cependant, il est possible que cela soit dû au faible taux de présence et nous pouvons prévoir que l'amélioration future du taux de présence s'accompagnera avec une hausse du taux de redoublement. Par ailleurs, nous pouvons dire que le processus systématique de l'éducation qui consiste à considérer l'enseignement fondamental Premier cycle et secondaire comme un bloc est un facteur qui permet un taux de présence brut en établissement du Second cycle relativement élevé.

Par la suite, pour effectuer une comparaison avec les normes internationales avec les problèmes

du secteurs de l'éducation de base au Mali, nous avons comparé les indices concernant l'éducation du Mali vérifiés lors de notre présente étude et ceux indicateurs de référence du cadre indicatif de la IMAO (tableau 7-2).

Au Mali, hormis le rapport du budget des salaires des enseignants par rapport au budget ordinaire et celui entre les dépenses de l'Etat et le budget de l'éducation, les chiffres sont inférieurs aux objectifs. De plus, le rapport entre le budget de fonctionnement de l'éducation et le budget de fonctionnement de l'enseignement fondamental est inférieur à la moyenne des pays d'Afrique subsaharienne qui est de 50%. De plus elle est inférieure à l'indicateur de référence du cadre indicatif de l'IMAO et, comme indiqué dans « 5.2.1 Décentralisation du secteur éducatif », le budget de fonctionnement de l'enseignement fondamental Second cycle est supérieur à la moyenne des autre pays cités précédemment. Cette différence de distribution est une des explications du faible niveau du taux de scolarisation brut en enseignement fondamental Premier cycle et du niveau moyen en enseignement fondamental Second cycle en comparaison avec les autres pays.

**Tableau 7-2 Comparaison des indicateurs du cadre indicatif de l'IMAO-EPT**

Indicateur	Valeur moyenne aux pays où on observe un bon avancement de l'EPT	Taux du Mali
1. Pourcentage du budget de l'éducation par rapport au budget gouvernemental	20%	22,7% *1 (2008)
2. Pourcentage du budget du primaire par rapport au budget de l'éducation	42~62%	36,5% (2010) *2
3. Taux d'admissions	100%	Taux brut d'admissions : 74,6% (2010) Taux d'inscription net : 18,5% (2010)
4. Taux d'achèvement du primaire	100%	58,3%
5. Taux de redoublement du primaire	Mois de 10%	15,3% (2010)
6. Nombre d'élèves par enseignant dans les écoles publiques	40 : 1	60 : 1 (2010)
7. Pourcentage du budget excepté le salaire d'enseignants par rapport au budget ordinaire	33%	58% (Secteur éducatif général) 38% (1 <sup>re</sup> année à la -6 <sup>e</sup> année)
8. Nombre annuel d'heures de cours	850 à 1000 H	821 heures *3

(Source : Banque mondiale, 2004)

Remarques :

- \*1 : Etant donné que nous n'avons pas pu avoir la proportion du budget, nous avons indiqué le rapport entre les dépenses de l'éducation et celles de l'Etat.
- \*2 : Ceci représente la proportion du budget de fonctionnement et non le budget total.
- \*3 : L'UNESCO estime à 821 heures mais le MEN en 2012 stipule 172 jours et seuls 71% sont réalisables, soit 122 jours.

## 7.2 Analyse des facteurs concernant les prioritaires

Comme indiqué plus haut, en comparant avec le taux des autres pays subsahariens ainsi que l'indice indicatif du cadre de travail EPT-IMAO, la faiblesse du taux d'inscription en enseignement fondamental, le taux de présence et le taux d'achèvement sont faible. Le niveau élevé<sup>75</sup> du taux de redoublement en enseignement fondamental et la faiblesse du nombre d'heures de cours nous permettent de les déterminer comme problèmes prioritaires du Mali. Par ailleurs, la faiblesse du niveau des acquis de l'élève a été mise en évidence par PASEC et l'évaluation nationale du niveau d'acquis des élèves.

### (1) La faiblesse du taux d'inscription et de présence de l'enseignement fondamental

Bien qu'il y ait eu une amélioration du taux d'inscription et de présence de l'enseignement fondamental (appelé « premier cycle » au Mali), le niveau reste faible en comparaison avec les pays voisins. La disparité du taux de présence entre département et entre les sexes est importante. Contre le taux de présence brut le plus élevé qui est 81,8% pour les garçons du District de Bamako, celui des filles de la région de Kidal n'est que de 34,1%, soit une différence de 50 points entre les régions. Par ailleurs, le taux de présence brut de l'ensemble de la région de Kidal et Mopti est d'environ 40% et ce taux est particulièrement faible en comparaison avec les autres régions. L'amélioration de ces régions contribuera à améliorer significativement celui du taux national. De plus, le niveau moyen du taux de présence en première partie de l'enseignement fondamental Second cycle (appelé « second cycle » au Mali) en comparaison avec les pays voisins, mais hormis les 56,6% du District de Bamako, deux régions sont au niveau des 30%, 5 régions au niveau des 20% et une région au niveau des 10%. Les taux ne sont donc pas élevés et lorsque nous ne considérons pas le taux du District de Bamako, le taux descend au niveau des 20%.

Concernant le taux d'inscription, le taux d'inscription brut est extrêmement faible ce qui signifie que l'inscription des enfants de 7 ans n'est encore pas effectuée de manière rigoureuse.

### (2) La faiblesse du taux d'achèvement de l'enseignement fondamental

La disparité du taux d'achèvement est aussi importante entre les régions. Contre le taux d'achèvement le plus élevé qui est de 107,6% pour les garçons du District de Bamako, celui des filles de la région de Kidal n'est que de 22,3%, soit une différence de 80 points entre les régions. Concernant la disparité garçons – filles, c'est dans la région de Kayes où elle est particulièrement importante. Contre un taux d'achèvement de 70% pour les garçons celui des

---

<sup>75</sup> La position du Mali est de niveau moyen en comparaison avec les autres pays en ce qui concerne le taux de redoublement du Mali d'après le tableau 7-1 mais nous l'avons mis en priorité car l'indice est supérieur à celui de l'indicateur de référence du cadre indicatif de l'IMAO.

filles n'est que de 36%, soit une différence de 24 points. Par ailleurs, l'abandon scolaire en premier cycle et plus particulièrement des élèves de la 5<sup>e</sup> année a tendance à augmenter. De plus, le taux de redoublement élevé en comparaison avec les autres pays influence le taux d'achèvement.

### (3) Le niveau élevé du redoublement de l'enseignement fondamental

Bien que le niveau du redoublement de l'enseignement fondamental s'améliore, le niveau reste élevé en comparaison avec les autres pays. Le niveau est particulièrement élevé pour les élèves de la 5<sup>e</sup> année et cela est lié au taux d'abandon élevé mentionné précédemment. Par ailleurs, jusqu'à la 4<sup>e</sup> année la disparité garçons – filles est pratiquement inexistante voire plus élevé chez les garçons mais à partir de la 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année le taux de redoublement des filles augmente et cette tendance continue jusqu'au deuxième cycle.

PISE III indique les motifs suivants concernant le niveau élevé du taux de redoublement (MEN, 2010) : la faiblesse du niveau d'éducation (manque de la qualité et du nombre des enseignants, manque de matériels scolaires, les heures de cours ne sont pas respectés), la distance importante entre l'école et le foyer familial, les tâches domestiques.

### (4) Le nombre élevé d'élèves par enseignant

Entre 2003 et 2010, le nombre d'enseignant a augmenté de 83% et la hausse du nombre de présence a été de 53%. Cela a contribué à modérer le nombre d'élève par enseignant mais avec 60 élèves en 2010, l'objectif de 2012 n'est pas atteint. L'intégration de SARPE pour l'embauche des enseignants et des mesures pour employer des enseignants contractuels ont été mises en place mais, en considérant la hausse future du nombre des élèves et pour poursuivre la baisse du nombre d'élèves par enseignant, il est important d'accélérer le nombre d'embauche de nouveaux enseignants.

### (5) Le faible niveau des heures de cours

Les principaux motifs de la faiblesse du niveau des heures de cours (MEN, 2010b) sont l'existence de système à double vacation, le non respect du calendrier déterminé par l'école (le début tardif de l'année scolaire, les jours fériés prolongés indépendamment de ce qui est fixé, etc.), les congés des enseignants (grèves, stages, problèmes de santé, réception de salaire, etc.) et absence des élèves (tâches domestiques, culture des champs, etc.). Par ailleurs, en raison de la différence d'inscription des heures de cours en fonction du rapport, nous pensons que la défaillance du suivi, de la connaissance et de la réglementation concernant le nombre d'heures ainsi que le nombre de jours de cours réglementés au niveau central est un des motifs de la faiblesse du nombre d'heures de cours annuel.

### (6) La faiblesse du niveau d'acquis des élèves

L'étude présente ne nous a pas éclairé sur les raisons de la faiblesse du niveau d'acquis des

élèves mais, comme indiqué plus haut dans (4), le nombre élevé d'élèves par enseignant, le faible niveau des heures de cours et la distribution insuffisante du matériel scolaire peuvent en être une explication. Du fait qu'une planification pour le développement des outils d'évaluation d'acquis des élèves dans le cadre de PISE III est en cours, par son évaluation régulière et une analyse des motifs, nous pouvons espérer dans le futur qu'une stratégie sera élaborée pour l'amélioration d'acquis des élèves.

### **7.3 Ordre prioritaire de la politique au Mali**

PISE III (2010 – 2012) est actuellement en cours. Le nombre d'objectif est au nombre de 6 :

- 1) Révision du programme scolaire
- 2) Mise en place d'un système d'évaluation scolaire (examen normalisé)
- 3) Gestion et fourniture du matériel scolaire et la mise en place d'une bibliothèque
- 4) Promotion de l'enseignement technologique
- 5) Amélioration de l'accessibilité et du taux d'achèvement
- 6) Promotion de l'éducation physique et l'éducation dans le domaine de la santé

Concernant l'amélioration du taux d'achèvement, de redoublement, de présence et d'inscription, elle sera rendue possible à travers les 5 objectifs de PISE III indiqués plus haut. Par ailleurs, l'amélioration du nombre d'élèves par enseignant ainsi que le nombre d'heures de cours annuel est considérée comme facteur augmentant la qualité de l'éducation qui permettra d'améliorer le taux d'achèvement.

### **7.4 Défis à relever et points à retenir lors de l'analyse**

A travers cette étude, les problèmes et les points à considérer dans l'analyse du secteur de l'éducation de base sont indiqués ci-dessous :

- (1) Restrictions d'une étude effectuée avec uniquement des documents

En raison de l'impossibilité à effectuer des recherches sur place au Mali, il était difficile d'effectuer les points suivants :

- a) Vérification de la situation et collecte des dernières informations et données
- b) Clarification des informations floues lors de collecte des informations détaillées
- c) Retard de la réforme du curriculum et collecte d'informations sur les explications de divers événements
- d) Compréhension de l'environnement et les actions générales du secteur éducatif du Mali qui ne peuvent pas être collectés par les documents

- (2) Difficulté à expliquer les variations des données statistiques

Il a été difficile de trouver les raisons pour l'apparition de chiffres anormaux ainsi que les petits changements et variations des données statistiques. L'incapacité à effectuer une étude sur le

terrain nous empêchait de vérifier les raisons des manques d'informations dans les rapports existants.

(3) Disparité de la quantité des informations pour les éléments d'étude

En ce qui concerne le nombre d'élèves présents, le taux de redoublement et celui de l'abandon, les résultats d'analyse basés sur les statistiques se trouvaient déjà dans le rapport existant. Cependant, seules des notes générales étaient mentionnées dans les rapports existants concernant le programme scolaire, le système de l'administration publique et le financement de l'éducation, l'état de la décentralisation et les aptitudes du gouvernement ainsi que la dernière tendance des PTF; il était rare d'y trouver une analyse précise.

## **DOCUMENTS ANNEXES**

## I. Eléments de l'étude

### 1-1 Eléments standard d'étude lors de l'analyse du secteur de l'éducation de base

Catégorie principale		Sous-Catégorie		Points et Indicateurs d'analyse
1	Prévision de la population	1-1	Situation actuelle et prévision de la population	Situation actuelle de la population d'âge scolaire Prévision de la population d'âge scolaire Répartition régionale de la densité de population
2	Tendances des réformes du secteur de l'éducation	2-1	Tendances de la politique et des réformes dans le secteur de l'éducation	Système d'éducation Plan national de développement Politique de développement de l'éducation Plan du secteur de l'éducation Loi fondamentale sur l'éducation
3	Soutien extérieur	3-1	Tendances des aides versées par les partenaires techniques et financiers (PTF) Tendances de l'application du cadre d'aide global	Montant et contenus des aides des PTF et modalités des aides Coordination des PTF Tendance de la mise en application du cadre d'aide
4	Accès	4-1	Analyse des tendances d'inscriptions, Prévision du taux d'inscriptions	Taux net de scolarisation (Primaire/Secondaire) Taux brut de scolarisation (Primaire/Secondaire) Taux net d'admissions (Primaire/Secondaire) Taux brut d'admissions (Primaire/Secondaire)
5	Alphabétisation, éducation non formelle	5-1	Taux d'alphabétisation	Taux d'alphabétisation des adultes
6	Rendement interne	6-1	Analyse du rendement interne quantitatif	Taux de promotion par niveau de classe Taux de redoublements par niveau de classe Taux d'abandons par niveau de classe Taux de transition Taux de survie de cohorte Années de scolarité par diplômé Nombre total d'élèves pour lesquels l'investissement de l'éducation a été inutile
7	Equité	7-1	Analyse comparative d'accès par groupe	Taux de redoublements par groupe Taux de survie par groupe Taux de promotion par groupe Taux de transition par groupe Indice de Parité de Genre
		7-2	Tendances de l'éducation spécialisée pour les élèves handicapés, et de l'éducation inclusive	Politique de l'éducation et situation actuelle de l'éducation spécialisée pour les élèves handicapés et les élèves ayant des besoins particuliers
8	Qualité	8-1	Résultats des études	Taux d'achèvement du primaire Taux d'achèvement des études moyennes Résultats de l'examen national Résultats des évaluations des acquis scolaires internationales telles que PASEC
				8-2
		8-3	Analyse du système d'approvisionnement et de distribution du matériel pédagogique	
				8-4

Catégorie principale		Sous-Catégorie		Points et Indicateurs d'analyse
		8-5	Analyse du système de garantie de la qualité de l'éducation	Existence de normes nationales du niveau des connaissances
				Contenu de normes nationales du niveau des connaissances
		8-6	Programme d'études	Capacité de l'organisme de rédaction du programme d'études
		8-7	Langues d'enseignement	Tendances des réformes du programme d'études
9	Enseignants	9-1	Analyse de la situation par rapport à la qualification et l'affectation de l'enseignant	Langues utilisées pour enseigner
				Nombre d'élèves par enseignant (Répartition régionale)
		9-2	Analyse du système de formation pour les enseignants	Nombre d'élèves par enseignant par type (Répartition régionale)
				Analyse du système de formation pour les enseignants
9-3	Analyse du salaire des enseignants	Pertinence du programme d'études de formation pour les enseignants		
9-4	Analyse du système de recrutement et de gestion des enseignants	Pertinence de la proportion de connaissances sur le matériel pédagogique, la pédagogie et la psychologie de l'éducation		
10	Système administratif de l'éducation	10-1	Analyse de la structure et des fonctions de décentralisation du secteur de l'éducation	Niveau de salaire des enseignants
				Organisme de recrutement et de licenciement des enseignants
		10-2	Gestion du MEN	Normes de recrutement et de licenciement des enseignants
11	Analyse des finances de l'éducation	11-1	Pourcentage du secteur de l'éducation par rapport au total du budget et aux dépenses nationales	Situation de transmission des pouvoirs d'administration de l'éducation
				Capacité de chaque niveau
		11-2	Pourcentage de chaque sous-secteur de l'éducation par rapport au total du budget et aux dépenses de l'éducation publique	Mécanismes de décentralisation des sources financières et de la distribution financière
				Le système est-il en fonctionnement ?
		11-3	Pourcentage de dépenses ordinaires du secteur de l'éducation par rapport au total du budget ordinaire du gouvernement	Capacité de gestion du MEN
		11-4	Analyse du budget et des dépenses ordinaires de l'éducation	Pourcentage des dépenses et du budget de l'enseignement public par rapport au PIB
11-5	Analyse du pourcentage du budget domestique et du budget extérieur par rapport au budget du MEN	Pourcentage des dépenses de l'enseignement public par rapport au total des finances gouvernementales		
		11-6	Analyse des flux et de la gestion	Pourcentage de chaque sous-secteur de l'éducation par rapport au total du budget et aux dépenses de l'éducation publique
				Pourcentage du secteur de l'éducation par rapport au total du budget des dépenses publiques ordinaires et aux dépenses publiques ordinaires
				Pourcentage du salaire des enseignants par rapport aux dépenses ordinaires de l'éducation
				Pourcentage du budget domestique et du budget extérieur par rapport au budget du MEN
				Flux des fonds d'aide

Catégorie principale		Sous-Catégorie		Points et Indicateurs d'analyse
			du budget de l'aide extérieure	Système de gestion
		11-7	Analyse des dépenses privées de l'éducation	Pourcentage des charges supportées par bénéficiaire et par ménage par rapport aux dépenses de l'éducation
		11-8	Analyse des coûts à l'unité	Dépenses de l'éducation publique par élève/étudiant par chaque étape de l'éducation
		11-9	Prévision des besoins en enseignants et des dépenses à moyen terme	Nombre d'enseignants nécessaires à moyen terme Prévision des dépenses en se basant sur le niveau de salaire des enseignants et le nombre d'enseignants nécessaires
		11-10	Analyse du système de gestion du budget de l'éducation et des dépenses publiques	Mécanisme du système de gestion des finances publiques du domaine de l'éducation Pertinence du mécanisme
12	Partenariat public privé	12-1	Situation du partenariat public privé (PPP)	Comparaison du nombre d'inscriptions par type d'école Analyse des facteurs déterminant quel groupe fréquente quel type d'école

(Source : JICA « Méthode et champ standard de l'analyse du secteur de l'éducation (ébauche actuelle octobre 2011) »)

## II. Données statistiques

### Chapitre 2

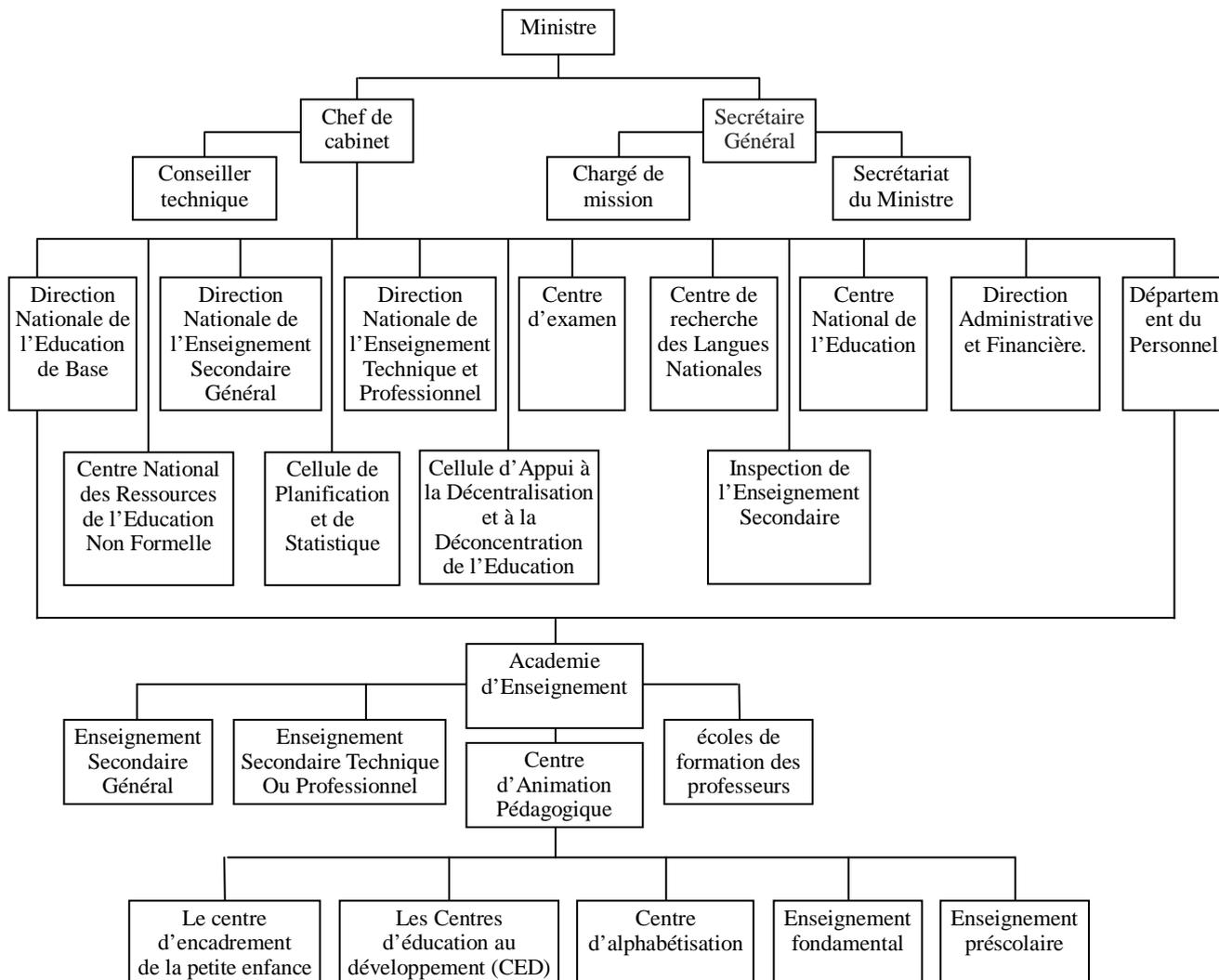
#### 2-1 Proportion de la population défavorisée par région en 2001 et 2006

	2001			2006		
	Proportion de la population	Proportion des plus démunis (selon la définition du gouvernement malien)	Proportion des plus démunis (selon CBN)	Proportion de la population	Proportion des plus démunis (selon la définition du gouvernement malien)	Proportion des plus démunis (selon CBN)
La moyenne nationale	100%	68,3%	55,6%	100%	64,4%	47,5%
Zone urbaine	26,2%	37,4%	24,1%	31,7%	31,8%	25,5%
Zone agricole	73,8%	79,2%	66,8%	68,3%	79,5%	57,6%
Ouest : La région de Kayes et Koulikoro	30,2%	76,2%	65,1%	29,4%	61,5%	44,7%
Sud : La région de Sikasso	18,4%	81,8%	80,1%	18,0%	81,7%	80,8%
Centre : la région de Mopti et Ségou	31,9%	71,4%	51,9%	33,9%	75,2%	48,7%
Est : Région de Kidal, Tombouctou et Gao	8,8%	51,3%	30,8%	8,5%	57,9%	29,0%
District de Bamako	10,7%	27,5%	17,6%	10,2%	11,0%	7,9%

(Source : BM, 2007a)

## Chapitre 3

### 3-1 Organigramme du Ministère de l'éducation



(Source : JICA, 2011 ; MEN, 2011c)

## Chapitre 4

### 4-1 Estimation de la population en enseignement fondamental (2000 – 2010) (unité : enfants)

	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Population en âge scolaire du premier cycle	1 841 806	1 884 388	1 931 906	1 988 541	2 052 177	2 119 142
Population en âge scolaire du second cycle	813 417	834 837	852 115	871 184	891 696	914 671
Population en âge scolaire du premier et second cycle	2 655 223	2 719 225	2 784 021	2 859 725	2 943 873	3 033 813
Population totale	11 295 324	11 639 798	12 001 887	12,380 104	12 772 264	13 176 642
Proportion de la population en âge scolaire du premier et second cycle par rapport à la population totale	23,5%	23,4%	23,2%	23,1%	23,0%	23,0%
	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Population en âge scolaire du premier cycle	1 114 603	1 152 687	1 194 305	1 237 624	1 280 697	1 321 279
Population en âge scolaire du second cycle	940 576	964 225	991 368	1,022 622	1 058 341	1 098 070
Population en âge scolaire du premier et second cycle	3 126 087	3 224 278	3 332 807	3 448 742	3 569 639	3 687 653
Population totale	13 592 796	14 020 786	14 459 990	14 909 813	15 370 000	--
Proportion de la population en âge scolaire du premier et second cycle par rapport à la population totale	23,0%	23,0%	23,0%	23,1%	23,2%	--

(Source : UNESCO Institute for Statistic, 2012 ; UN World Population Project pour la population totale, 2012)

**4-2 Nombre d'établissements en enseignement fondamental par type et par région (2010)**  
(unité : établissement)

	Premier cycle					Second cycle				
	Public	Privé	Ecole communautaire	Médersa	Totale	Public	Privé	Ecole communautaire	Médersa	Totale
District de Bamako	306	627	64	175	1 172	189	349	20	94	652
Région de Gao	373	11	0	86	470	70	5	0	24	99
Région de Kayes	773	36	387	267	1 463	262	18	1	62	343
Région de Kidal	43	0	0	1	44	5	0	0	0	5
Région de Koulikoro	827	253	699	314	2 093	336	109	11	56	512
Région de Mopti	794	23	238	138	1 193	200	10	1	38	249
Région de Ségou	587	71	693	339	1 690	201	28	3	91	323
Région de Sikasso	965	96	828	542	2 431	334	30	0	55	419
Région de Tombouctou	322	9	43	26	400	53	2	0	6	61
<b>Total</b>	<b>4 990</b>	<b>1 126</b>	<b>2 952</b>	<b>1 888</b>	<b>10 956</b>	<b>1 650</b>	<b>551</b>	<b>36</b>	<b>426</b>	<b>2 663</b>

(Source : MEN, 2011b)

**4-3 Variation par rapport à l'année précédente et estimation du nombre de scolarisés par sexe du premier cycle (2003 -2010) (unité : personne)**

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Garçons	794 535	852 163	901 386	954 407	1 005 673	1 056 833	1 100 388	1 159 343
		7,3	5,8	5,9	5,4	5,1	4,1	5,4
Filles	602 256	653 740	708 593	762 549	817 364	869 409	918 225	978 759
		8,5	8,4	7,6	7,2	6,4	5,6	6,6
Total	1 396 791	1 505 903	1 609 979	1 716 956	1 823 037	1 926 242	2 018 613	2 138 102
		7,8	6,9	6,6	6,2	5,7	4,8	5,9

(Source : MEN, 2003, 2004, 2006a, 2007, 2008, 2009, 2010a, 2011b)

**4-4 Variation par rapport à l'année précédente et estimation du nombre de scolarisés par sexe du deuxième cycle (2003 -2010) (unité : personne)**

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Garçons	175 134	196 526	218 717	237 222	255 038	274 952	298 868	329 313
		12,2	11,3	8,5	7,5	7,8	8,7	10,2
Filles	104 690	120 483	134 029	151 064	167 087	186 387	211 804	240 834
		15,1	11,2	12,7	10,6	11,6	13,6	13,7
Total	279 824	317 009	352 746	388 286	422 125	461 339	510 672	570 147
		13,3	11,3	10,1	8,7	9,3	10,7	11,6

(Source : MEN, 2003, 2004, 2006a, 2007, 2008, 2009, 2010a, 2011b)

#### 4-5 Nombre de scolarisés par sexe en enseignement fondamental (unité : personne)

	Premier cycle			Second cycle		
	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total
District de Bamako	167 964	166 947	334 911	68 471	65 395	133 886
Région de Gao	46 798	39 644	86 442	8 393	5 949	14 342
Région de Kayes	164 143	118 148	282 291	39 755	19 826	59 581
Région de Kidal	3 719	2 792	6 511	570	411	981
Région de Koulikoro	224 608	179 342	403 950	63 344	42 973	106 317
Région de Mopti	100 600	103 629	204 229	47 058	26 341	20 717
Région de Ségou	182 239	149 773	332 012	53 623	37 450	91 073
Région de Sikasso	232 816	185 404	418 220	62 466	43 935	106 401
Région de Tombouctou	36 456	33 080	69 536	6 350	4 178	10 528
<b>Total</b>	<b>1 159 343</b>	<b>978 759</b>	<b>2 138 102</b>	<b>329 313</b>	<b>240 834</b>	<b>570 147</b>

(Source : MEN, 2011b)

#### 4-6 Estimation du taux de scolarisation brut par sexe en enseignement fondamental (2003 – 2010)

		2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Premier cycle	Garçons	81,3%	85,0%	85,1%	87,5%	89,5%	91,2%	87,4%	89,1%
	Filles	59,9%	63,4%	65,1%	68,0%	70,7%	73,0%	71,8%	74,0%
	Total	70,5%	74,0%	75,0%	77,6%	80,0%	82,0%	79,5%	81,5%
Second cycle	Garçons	43,7%	47,7%	52,1%	54,9%	57,3%	59,9%	60,0%	63,9%
	Filles	25,4%	28,5%	31,1%	34,1%	36,6%	39,6%	41,8%	46,0%
	Total	34,4%	38,0%	41,5%	44,3%	46,8%	49,6%	50,8%	54,8%

(Source : MEN, 2003, 2004, 2006a, 2007, 2008, 2009, 2010a, 2011b)

#### 4-7 Estimation du taux de scolarisation net par sexe en enseignement fondamental (2003 – 2010)

		2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Premier cycle	Garçons	61,4%	64,8%	64,1%	66,2%	68,1%	69,8%	66,8%	68,0%
	Filles	45,7%	48,9%	49,3%	51,7%	53,9%	55,7%	54,6%	56,4%
	Total	53,4%	56,7%	56,6%	58,8%	60,9%	62,7%	60,6%	62,1%
Second cycle	Garçons	23,5%	26,0%	29,6%	6,3%	35,3%	37,3%	37,4%	38,8%
	Filles	13,8%	15,4%	17,5%	4,4%	22,5%	24,3%	25,8%	27,8%
	Total	18,6%	20,6%	23,5%	5,3%	28,8%	30,7%	31,6%	33,2%

(Source : MEN, 2003, 2004, 2006a, 2007, 2008, 2009, 2010a, 2011b)

#### 4-8 Taux de scolarisation net par sexe et par région en enseignement fondamental (2010)

	Premier cycle			Second cycle		
	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total
District de Bamako	81,8%	80,4%	81,1%	58,5%	54,7%	56,6%
Région de Gao	84,9%	70,1%	77,4%	34,4%	23,8%	29,1%
Région de Kayes	70,9%	49,8%	60,3%	33,6%	16,3%	24,9%
Région de Kidal	46,6%	34,1%	40,3%	23,8%	16,5%	20,1%
Région de Koulikoro	73,7%	57,8%	65,7%	43,7%	29,4%	36,5%
Région de Mopti	47,6%	48,3%	47,9%	27,5%	20,8%	24,1%
Région de Ségou	66,3%	53,5%	59,9%	39,7%	27,4%	33,5%
Région de Sikasso	62,4%	48,9%	55,6%	34,4%	23,8%	29,1%
Région de Tombouctou	62,2%	54,6%	58,4%	22,5%	14,5%	18,5%
Total	68,0%	56,4%	62,1%	38,8%	27,8%	33,2%

(Source : MEN, 2011b)

#### 4-9 Estimation du taux brut d'admissions par sexe en enseignement fondamental (2002 – 2010)

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Garçons	71,1%	72,7%	81,5%	82,9%	86,8%	85,2%	80,3%	80,1%
Filles	56,6%	57,5%	67,0%	68,9%	72,3%	70,4%	69,1%	69,2%
Total	63,7%	65,0%	74,2%	75,8%	79,4%	77,7%	74,7%	74,6%

(Source : MEN, 2011b)

#### 4-10 Estimation du taux de d'inscription net par sexe en enseignement fondamental (2002 – 2010)

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Garçons	26,6%	26,8%	29,0%	26,4%	28,1%	23,2%	20,1%	20,1%
Filles	20,5%	20,7%	23,2%	21,5%	22,9%	18,4%	16,8%	17,0%
Total	23,5%	23,7%	26,0%	23,9%	25,5%	20,8%	18,4%	18,5%

(Source : MEN, 2003, 2004, 2006a, 2007, 2008, 2009, 2010a, 2011b)

#### 4-11 Estimation du taux de d'inscription brut par sexe et par région en enseignement fondamental ( 2010)

Région	Garçons	Filles	Total
District de Bamako	21,6%	23,2%	22,4%
Région de Gao	32,7%	24,1%	28,4%
Région de Kayes	20,5%	14,9%	17,7%
Région de Kidal	26,3%	13,1%	19,6%
Région de Koulikoro	21,4%	17,9%	19,6%
Région de Mopti	15,4%	16,4%	15,9%
Région de Ségou	19,2%	15,5%	17,3%
Région de Sikasso	19,0%	15,2%	17,1%
Région de Tombouctou	20,4%	16,4%	18,4%
Total	20,1%	17,0%	18,5%

(Source : MEN, 2011b)

#### 4-12 Taux de promotion du premier cycle au deuxième cycle (2005 – 2010)

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Garçons	62,2%	66,0%	67,9%	71,7%	74,4%	69,9%
Filles	57,4%	62,1%	63,9%	68,2%	72,3%	67,3%
Total	60,3%	64,4%	66,3%	70,2%	73,5%	68,7%

(Source : MEN, 2011a)

#### 4-13 Taux de promotion du premier cycle au deuxième cycle par région (2010)

	Garçons	Filles	Moyenne
District de Bamako	84,5%	83,3%	83,9%
Région de Gao	75,8%	63,3%	70,1%
Région de Kayes	64,8%	58,4%	62,4%
Région de Kidal	70,1%	70,8%	70,4%
Région de Koulikoro	71,2%	69,5%	70,5%
Région de Mopti	66,5%	59,2%	62,9%
Région de Ségou	65,7%	64,8%	65,3%
Région de Sikasso	66,0%	61,7%	64,1%
Région de Tombouctou	53,8%	44,2%	49,7%
Total	69,9%	67,3%	68,7%

(Source : MEN, 2011a)

#### 4-14 Taux de redoublement par sexe et par région en enseignement fondamental par région (2010)

Région	Premier cycle			Second cycle		
	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total
District de Bamako	9,2%	9,3%	9,2%	25,3%	24,2%	24,8%
Région de Gao	17,1%	19,8%	18,3%	24,2%	25,6%	24,8%
Région de Kayes	15,8%	15,8%	15,8%	25,3%	27,1%	25,9%
Région de Kidal	22,9%	23,4%	23,1%	30,4%	29,0%	29,8%
Région de Koulikoro	14,4%	13,9%	14,2%	24,8%	25,3%	25,0%
Région de Mopti	15,8%	17,0%	16,4%	28,2%	30,5%	29,2%
Région de Ségou	17,8%	18,4%	18,1%	33,2%	34,4%	33,7%
Région de Sikasso	16,7%	16,7%	16,7%	27,6%	31,5%	29,2%
Région de Tombouctou	24,5%	25,8%	25,1%	31,1%	33,3%	32,0%
Total	15,3%	15,2%	15,3%	27,3%	28,3%	27,7%

(Source : MEN, 2011b)

**4-15 Taux de redoublement par sexe et par année scolaire en enseignement fondamental (2010)**

Année	Sexe	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Première	Garçons	12,2%	12,5%	11,1%	9,5%	9,2%	9,1%	9,2%	10,0%
	Filles	12,8%	12,9%	10,9%	9,8%	9,2%	9,3%	8,6%	9,7%
	Total	12,4%	12,7%	11,0%	9,6%	9,2%	9,2%	8,9%	9,8%
Deuxième	Garçons	12,1%	12,0%	10,5%	9,2%	9,1%	8,9%	9,6%	11,7%
	Filles	12,3%	12,3%	11,3%	9,5%	9,3%	9,3%	9,8%	11,3%
	Total	12,2%	12,1%	10,8%	9,4%	9,2%	9,1%	9,7%	11,5%
Troisième	Garçons	18,2%	18,1%	17,4%	16,3%	14,2%	13,7%	13,6%	16,8%
	Filles	19,3%	18,1%	17,8%	16,9%	14,3%	14,2%	13,6%	16,5%
	Total	18,7%	18,1%	17,6%	16,6%	14,3%	13,9%	13,6%	16,7%
Quatrième	Garçons	20,7%	20,2%	19,3%	17,5%	16,3%	14,7%	14,9%	17,9%
	Filles	22,4%	21,5%	20,5%	18,5%	17,3%	15,5%	15,1%	17,8%
	Total	21,4%	20,7%	19,8%	17,9%	16,8%	15,1%	15,0%	17,9%
Cinquième	Garçons	27,5%	24,6%	22,8%	21,1%	20,2%	18,9%	17,3%	20,7%
	Filles	29,6%	26,7%	24,7%	22,3%	21,6%	20,2%	17,8%	21,2%
	Total	28,3%	25,5%	23,6%	21,7%	20,8%	19,5%	17,5%	20,9%
Sixième	Garçons	26,0%	26,7%	22,5%	19,9%	18,6%	16,3%	13,8%	16,5%
	Filles	27,3%	28,6%	24,4%	21,3%	20,0%	17,1%	14,4%	17,2%
	Total	26,5%	27,5%	23,3%	20,5%	19,2%	16,7%	14,0%	16,8%
Moyenne premier cycle	Garçons	18,7%	18,4%	16,7%	15,0%	14,1%	13,2%	12,8%	15,3%
	Filles	19,3%	18,9%	17,3%	15,5%	14,4%	13,7%	12,9%	15,2%
	Total	19,0%	18,6%	17,0%	15,2%	14,2%	13,4%	12,9%	15,3%
Septième	Garçons	20,8%	24,5%	20,1%	15,0%	16,5%	15,9%	17,0%	23,4%
	Filles	23,7%	27,8%	23,0%	15,5%	18,4%	17,4%	18,0%	24,8%
	Total	21,9%	25,8%	21,2%	15,2%	17,3%	16,5%	17,5%	24,0%
Huitième	Garçons	18,0%	16,2%	15,6%	14,4%	13,5%	12,4%	14,5%	21,5%
	Filles	19,9%	17,1%	19,0%	16,4%	15,0%	14,0%	15,1%	22,5%
	Total	18,7%	16,6%	16,8%	15,1%	14,1%	13,0%	14,7%	21,9%
Neuvième	Garçons	31,6%	28,3%	27,4%	23,3%	18,6%	16,1%	19,9%	36,7%
	Filles	34,3%	31,0%	30,8%	26,3%	20,6%	18,2%	22,1%	38,0%
	Total	32,6%	29,3%	28,7%	24,5%	19,3%	16,9%	20,7%	37,2%
Moyenne second cycle	Garçons	23,1%	23,1%	20,9%	18,3%	16,2%	14,9%	17,1%	27,3%
	Filles	25,5%	25,3%	24,1%	20,7%	18,0%	16,6%	18,3%	28,3%
	Total	24,0%	23,9%	22,1%	19,3%	16,9%	15,6%	17,6%	27,7%

(Source : MEN, 2003, 2004, 2006a, 2007, 2008, 2009, 2010a, 2011b)

#### 4-16 Taux d'abandon en premier cycle (2003 – 2010)

Année scolaire	Sexe	2003	2004	2005	2007	2008	2009	2010
Première	Garçons	2,5%	3,5%	2,9%	1,7%	1,7%	2,4%	0,9%
	Filles	3,8%	3,8%	3,0%	2,8%	2,1%	3,1%	2,2%
	Total	3,1%	3,6%	2,9%	2,2%	1,9%	2,8%	1,5%
Deuxième	Garçons	--	--	2,9%	2,3%	1,6%	3,0%	0,7%
	Filles	2,2%	1,5%	4,1%	3,3%	2,8%	4,1%	--
	Total	1,0%	0,7%	3,5%	2,8%	2,1%	3,5%	0,4%
Troisième	Garçons	3,2%	2,2%	4,7%	4,2%	3,4%	3,7%	5,9%
	Filles	3,9%	4,6%	5,6%	5,4%	4,1%	3,6%	5,0%
	Total	3,5%	3,2%	5,1%	4,7%	3,7%	3,7%	5,5%
Quatrième	Garçons	3,6%	3,0%	5,0%	3,3%	3,9%	4,7%	2,7%
	Filles	4,6%	4,5%	5,6%	5,5%	4,5%	5,1%	4,9%
	Total	4,0%	3,6%	5,3%	4,3%	4,2%	4,9%	3,7%
Cinquième	Garçons	5,4%	4,1%	6,3%	7,0%	6,4%	6,0%	10,6%
	Filles	7,9%	7,2%	8,2%	8,3%	7,7%	6,4%	12,2%
	Total	6,4%	5,4%	7,1%	7,6%	7,0%	6,4%	11,3%
Total		3,6%	3,3%	4,8%	4,3%	3,8%	4,3%	4,5%

(Source : UNESCO Institute for Statistic, 2012) \*Données de 2006 non disponibles

#### 4-17 Estimation de survie de cohorte en premier cycle en sixième année (2003 – 2010)

	2003	2004	2005	2007	2008	2009	2010
Garçons	82,2%	84,7%	75,7%	79,5%	81,2%	78,7%	77,1%
Filles	73,5%	74,7%	70,7%	72,6%	76,8%	75,7%	73,6%
Total	78,4%	80,4%	73,5%	76,4%	79,2%	77,3%	75,5%

(Source : UNESCO Institute for Statistic, 2012) \*Données de 2006 non disponibles

#### 4-18 Différence avec la moyenne nationale du taux de promotion en deuxième cycle par sexe de l'éducation de base (2010)

Région	Taux de promotion
District de Bamako	15,2
Région de Gao	1,4
Région de Kayes	-6,3
Région de Kidal	1,7
Région de Koulikoro	1,8
Région de Mopti	-5,8
Région de Ségou	-3,4
Région de Sikasso	-4,6
Région de Tombouctou	-19,0

(Source : MEN, 2011a)

#### 4-19 Différence avec la moyenne nationale du taux de promotion en enseignement fondamental (2010)

Région	Premier cycle	Second cycle
District de Bamako	-6,1	-2,9
Région de Gao	3	-2,9
Région de Kayes	0,5	-1,8
Région de Kidal	7,8	2,1
Région de Koulikoro	-1,1	-2,7
Région de Mopti	1,1	1,5
Région de Ségou	2,8	6,0
Région de Sikasso	1,4	1,5
Région de Tombouctou	9,8	4,3

(Source : calculé par l'auteur en se basant sur les données du MEN, 2011b)

#### 4-20 Indice d'équité par sexe et par région en enseignement fondamental (2010)

Région	Premier cycle	Second cycle
District de Bamako	0,98	0,94
Région de Gao	0,83	0,69
Région de Kayes	0,70	0,49
Région de Kidal	0,73	0,69
Région de Koulikoro	0,78	0,67
Région de Mopti	1,01	0,76
Région de Ségou	0,81	0,69
Région de Sikasso	0,78	0,69
Région de Tombouctou	0,88	0,64
Total	0,83	0,72

(Source : calculé par l'auteur en se basant sur les données du MEN, 2011b)

#### 4-21 Taux d'achèvement par sexe en enseignement fondamental (2006 – 2010)

Année	Sexe	2006	2007	2008	2009	2010
Premier cycle	Garçons	63,9%	63,5%	64,4%	64,1%	65,7%
	Filles	42,9%	44,8%	47,2%	48,6%	51,0%
	Total	53,2%	54,0%	55,7%	56,3%	58,3%
Second cycle	Garçons	--	42,0%	39,3%	45,5%	43,0%
	Filles	--	25,3%	24,3%	29,0%	29,1%
	Total	--	33,5%	31,7%	37,2%	36,0%

(Source : MEN, 2007, 2008, 2009, 2010a, 2011b)

#### 4-22 Taux d'achèvement par sexe et par région en enseignement fondamental (2010)

Région	Premier cycle			Second cycle		
	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total
District de Bamako	107,6%	105,6%	106,6%	66,0%	61,6%	63,8%
Région de Gao	43,2%	31,4%	37,2%	31,4%	17,0%	24,0%
Région de Kayes	70,0%	36,0%	52,5%	33,2%	13,4%	23,0%
Région de Kidal	29,7%	22,3%	26,2%	23,8%	12,3%	18,3%
Région de Koulikoro	66,9%	45,0%	55,8%	45,5%	24,9%	35,1%
Région de Mopti	46,7%	39,2%	42,9%	22,1%	12,5%	17,2%
Région de Ségou	42,1%	51,6%	61,6%	39,0%	22,4%	30,5%
Région de Sikasso	57,5%	42,0%	49,6%	37,8%	20,9%	29,2%
Région de Tombouctou	39,8%	29,7%	34,7%	19,1%	11,8%	15,4%

(Source : MEN, 2011b)

#### 4-23 Niveau scolaire et moyenne à l'examen national 2007

Matière	Année	Moyenne			Degré d'assimilation		
		Nombre d'élèves	Moyenne (sur 100)	Ecart -type	Proportion n'ayant pas atteint le minimum De points nécessaires	Proportion ayant atteint le minimum de points nécessaires	Proportion ayant obtenu un nombre satisfaisant de points
Langue - Communication	Deuxième	1 388	49,6	28,1	53,2%	11,1%	35,7%
	Quatrième	1 438	47,8	25,4	57,0%	28,0%	15,0%
	Sixième	1 217	62,4	22,3	25,6%	46,6%	27,8%
Sciences – Arithmétique - Technologie	Deuxième	1 388	41,8	27,6	61,3%	27,8%	10,9%
	Quatrième	1 438	45,5	24,5	54,9%	36,0%	9,0%
	Sixième	1 217	49,0	23,6	52,8%	34,2%	13,0%

(Source : BM, 2010)

#### 4-24 Comparaison de la moyenne PASEC avec les autres pays (deuxième et cinquième année cumulés) (unité : points)

Pays	Français	Arithmétique	Moyenne
Burkina-Faso	49,9	49,4	49,6
Cameroun	60,1	54,8	57,4
Côte d'Ivoire	53,9	42,5	48,2
Guinée	48,3	49,3	48,8
Madagascar	50,1	62,3	56,2
Mali	37,3	37,0	37,1
Niger	35,4	36,0	35,7
Sénégal	39,2	41,5	40,4
Tchad	34,5	36,9	35,7
Togo	50,7	47,6	49,2
Moyenne	45,9	45,7	45,8

(Source : BM, 2007b)

#### 4-25 Estimation d'élèves par salle de classe en enseignement fondamental (2003 – 2010) (unité : personnes)

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Premier cycle	56,9	56,8	55,6	53,0	52,0	49,2	48,6	50,5
Second cycle	43,4	49,4	60,8	71,3	73,3	63,4	63,8	64,5

(Source : MEN, 2003, 2004, 2006a, 2007, 2008, 2009, 2010a, 2011b)

**4-26 Nombre d'élèves par salle de classe et par région en enseignement fondamental (2010)**  
(unité : personnes)

	Premier cycle	Second cycle
District de Bamako	50,4	58,3
Région de Gao	50,7	49,1
Région de Kayes	50,0	55,2
Région de Kidal	35,2	51,6
Région de Koulikoro	50,0	65,5
Région de Mopti	53,9	60,3
Région de Ségou	48,9	80,4
Région de Sikasso	50,2	76,2
Région de Tombouctou	58,2	47,2

(Source : MEN, 2011b)

**4-27 Situation de distribution par élève du matériel didactique par type d'établissement au premier cycle (2010) (unité : livre scolaire)**

	Français	Arithmétique	Histoire	Géographie	Sciences
Ecole publique	1,00	0,93	0,13	0,18	0,42
Ecole privée	0,23	0,20	0,04	0,04	0,07
Ecole communautaire	1,39	1,19	0,13	0,25	0,42
Médersa	0,07	0,05	0,02	0,02	0,02
<b>Total</b>	<b>0,85</b>	<b>0,77</b>	<b>0,10</b>	<b>0,15</b>	<b>0,33</b>

(Source : MEN, 2011b)

**4-28 Situation de distribution par élève du matériel didactique par région d'établissement au premier cycle (2010) (unité : livre scolaire)**

	Français	Arithmétique	Histoire	Géographie	Sciences
District de Bamako	0,42	0,41	0,12	0,14	0,23
Région de Gao	0,70	0,74	0,08	0,15	0,55
Région de Kayes	0,94	0,84	0,08	0,15	0,26
Région de Kidal	1,10	1,02	0,19	0,11	0,54
Région de Koulikoro	0,82	0,76	0,08	0,14	0,21
Région de Mopti	1,09	0,89	0,10	0,13	0,37
Région de Ségou	0,87	0,86	0,10	0,15	0,36
Région de Sikasso	1,04	0,89	0,13	0,19	0,44
Région de Tombouctou	0,92	0,82	0,12	0,15	0,46

(Source : MEN, 2011b)

**4-29 Situation de distribution par élève du matériel didactique par type d'établissement au deuxième cycle (2010) (unité : livre scolaire)**

	Français	Arithmétique	Histoire	Géographie	Anglais	Sciences naturelles	Sciences physiques
Ecole publique	0,91	0,72	0,63	0,39	0,69	0,85	1,13
Ecole privée	0,22	0,22	0,15	0,12	0,16	0,15	0,22
Ecole communautaire	1,09	0,73	0,92	0,45	0,39	0,81	0,94
Médersa	0,10	0,30	0,23	0,25	0,02	0,37	0,27
<b>Total</b>	<b>0,78</b>	<b>0,64</b>	<b>0,55</b>	<b>0,35</b>	<b>0,58</b>	<b>0,74</b>	<b>0,97</b>

(Source : MEN, 2011b)

**4-30 Situation de distribution par élève du matériel didactique par région d'établissement au deuxième cycle (2010) (unité : livre scolaire)**

	Français	Arithmétique	Histoire	Géographie	Anglais	Sciences naturelles	Sciences physiques
District de Bamako	0,59	0,46	0,64	0,35	0,54	0,71	0,97
Région de Gao	1,27	0,90	0,58	0,35	0,72	1,10	1,25
Région de Kayes	0,85	0,73	0,47	0,29	0,52	0,72	0,88
Région de Kidal	2,53	1,35	1,03	0,62	0,62	0,58	1,24
Région de Koulikoro	0,73	0,64	0,60	0,42	0,64	0,73	0,95
Région de Mopti	1,03	0,74	0,44	0,27	0,57	0,72	1,01
Région de Ségou	0,66	0,60	0,47	0,24	0,46	0,60	0,75
Région de Sikasso	0,88	0,75	0,53	0,44	0,69	0,85	1,13
Région de Tombouctou	1,50	0,86	0,70	0,39	0,65	0,91	1,25

(Source : MEN, 2011b)

**4-31 Estimation du nombre d'enseignants par type d'établissement au premier cycle (2003 – 2010) (unité : personnes)**

		2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Ecole publique	Garçons	9 869	11 003	12 012	12 705	13 724	14 887	15 769	16 884
	Filles	4 892	5 257	5 898	6 158	6 520	7 060	7 687	8 315
	Total	14 761	16 260	17 910	18 863	20 244	21 947	23 456	25 199
Ecole privée	Garçons	2 347	2 894	3 226	3 642	3 947	4 387	4 629	5 450
	Filles	913	1 051	1 194	1 342	1 544	1 766	1 943	2 375
	Total	3 260	3 945	4 420	4 984	5 491	6 153	6 572	7 825
Ecole communautaire	Garçons	4 555	5 230	5 978	6 389	6 859	7 028	7 023	6 748
	Filles	1 338	1 640	1 815	2 044	2 325	2 468	2 635	2 548
	Total	5 893	6 870	7 531	8 258	9 184	9 496	9 658	9 296
Médersa	Garçons	3 236	4 041	4 514	5 022	5 414	6 189	6 121	6 930
	Filles	511	619	693	763	888	1 006	1 143	1 303
	Total	3 747	4 660	5 207	5 785	6 302	7 195	7 264	8 233
Total	Garçons	20 007	23 168	25 730	27 758	29 944	32 491	33 542	36 012
	Filles	7 624	8 566	9 693	10 367	11 277	10 278	13 408	14 541
	Total	27 631	31 734	35 423	38 125	41 221	38 413	46 950	50 553

(Source : MEN, 2003, 2004, 2006a, 2007, 2008, 2009, 2010a, 2011b)

**4-32 Estimation du nombre d'enseignants par type d'établissement au deuxième cycle (2003 – 2010) (unité : personnes)**

		2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Ecole publique	Garçons	4 205	5 204	6 189	6 430	7 074	7 903	8 769	9 880
	Filles	904	1 130	1 489	1 505	1 555	1 720	1 880	2 076
	Total	5 109	6 334	7 678	7 935	8 629	9 623	10 649	11 956
Ecole privée	Garçons	1 156	1 464	1 900	2 152	2 403	2 726	2 991	3 602
	Filles	86	122	182	181	191	222	246	293
	Total	1 242	1 586	2 082	2 333	2 594	2 948	3 237	3 895
Ecole communautaire	Garçons	50	89	95	129	143	155	174	177
	Filles	8	6	9	8	10	7	15	12
	Total	58	95	104	137	153	162	189	189
Médersa	Garçons	453	845	1 210	1 331	1 431	1 618	1 778	2 010
	Filles	16	35	47	36	59	49	65	64
	Total	469	880	1 257	1 367	1 490	1 667	1 843	2 074
Total	Garçons	5 864	7 602	9 396	10 042	11 051	12 402	13 712	15 669
	Filles	1 014	1 293	1 727	1 730	1 815	1 998	2 206	2 445
	Total	6 878	8 895	11 123	11 772	12 866	14 400	15 918	18 114

(Source : MEN, 2003, 2004, 2006a, 2007, 2008, 2009, 2010a, 2011b)

**4-33 Nombre de scolarisés par enseignant au premier cycle (2005 – 2010) (unité : personnes)**

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
<b>Ecole publique</b>	66	65	64	62	61	60
<b>Ecole privée</b>	42	40	41	41	44	40
<b>Ecole communautaire</b>	37	35	37	36	36	36
<b>Médersa</b>	44	42	43	41	43	40
<b>Moyenne</b>	53	52	51	50	50	49

(Source : MEN, 2011a)

**4-34 Nombre de scolarisés par enseignant et par région au premier cycle (2010) (unité : personnes)**

	Ecole publique	Ecole privée	Ecole communautaire	Médersa	Total
District de Bamako	73	39	63	45	51
Région de Gao	54	66	0	34	51
Région de Kayes	56	41	36	46	50
Région de Kidal	35	0	0	36	35
Région de Koulikoro	63	38	39	39	50
Région de Mopti	57	47	40	41	52
Région de Ségou	61	43	34	42	47
Région de Sikasso	60	41	30	33	46
Région de Tombouctou	54	43	36	37	51

(Source : MEN, 2011a)

**4-35 Rapport PIB par personne moyen et le revenu moyen d'un enseignant en enseignement fondamental (2008)**

	Premier cycle			Deuxième cycle		
	Proportion par rapport au nombre total de professeurs	Salaire annuel moyen (FCFA)	PIB par personne	Proportion par rapport au nombre total de professeurs	Salaire annuel moyen (FCFA)	PIB par personne
Professeur fonctionnaire de l'état	20,9%	2 262 911	7,7%	29,2%	2 274 025	7,8%
Professeur contractuel du gouvernement	8,7%	1 666 000	5,7%	7,9%	1 666 000	5,7%
Professeur contractuel de l'autorité locale (fonds PPTE)	33,2%	1 298 534	4,4%	37,6%	1 620 938	4,4%
Professeur contractuel de l'autorité locale (budget de la région)	2,8%	--	0,0%	3,1%	--	0,0%
Professeur des écoles <b>communautaires (fonds PPTE)</b>	27,1%	225 000	0,8%	9,6%	225 000	0,8%
Professeur des écoles <b>communautaires (sans distribution de fonds)</b>	3,7%	--	0,0%	9,4%	--	0,0%
Professeur candidat	3,6%	(322 395) *	0,0%	3,2%	(322 395) *	0%
<b>Total</b>	<b>100%</b>		<b>3,8%</b>	<b>100%</b>		<b>4,4%</b>

(Source : BM, 2010)

\* Bourse livrée par le gouvernement pour le système de candidature des enseignants

**4-36 Estimation du coût unitaire du PIB par personne à chaque étape de l'enseignement (2004, 2008)**

	Premier cycle	Second cycle	Enseignement secondaire général	Enseignement secondaire technique et professionnel	Enseignement supérieur
2004	11%	27%	117%	203%	193%
2008	11%	20%	75%	192%	131%

(Source : BM, 2010)

### III. Bibliographie

- Agence Française de Développement, Ministère de l'Education de Base, de l'Alphabétisation et des Langues Nationales (2010) *Etude sur le Curriculum de l'Enseignement Fondamental Rapport 3. Développement du Scenario Privilégié.*
- Ministère de l'Education Nationale (2000) *Programme Décennal de Développement de l'Education.*
- Ministère de l'Education Nationale (2003) *Annuaire des Statistiques Scolaires de l'Enseignement fondamental 2003-2004.*
- Ministère de l'Education Nationale (2004) *Annuaire National des Statistiques Scolaires de l'Enseignement fondamental 2004-2005.*
- Ministère de l'Education Nationale (2006a) *Annuaire National des Statistiques Scolaires de l'Enseignement fondamental 2005-2006.*
- Ministère de l'Education Nationale (2006b) *Plan Stratégique 2007-2010 de Mise en œuvre des Objectifs de la Politique de Formation Continue des Maîtres.*
- Ministère de l'Education de Base, de l'Alphabétisation et des Langues Nationales (2007) *Annuaire National des Statistiques Scolaires de l'Enseignement fondamental 2006-2007.*
- Ministère de l'Education de Base, de l'Alphabétisation et des Langues Nationales (2008) *Annuaire National des Statistiques Scolaires de l'Enseignement fondamental 2007-2008.*
- Ministère de l'Education de Base, de l'Alphabétisation et des Langues Nationales (2009) *Annuaire National des Statistiques Scolaires de l'Enseignement fondamental 2008-2009.*
- Ministère de l'Education de Base, de l'Alphabétisation et des Langues Nationales (2010a) *Annuaire National des Statistiques Scolaires de l'Enseignement fondamental 2009-2010.*
- Ministère de l'Education de Base, de l'Alphabétisation et des Langues Nationales (2010b) *Temps Réel d'Apprentissage.*
- Ministère de l'Education de Base, de l'Alphabétisation et des Langues Nationales (2011a) *Annuaire de l'Evolution de Quelques Indicateurs de l'Enseignement Fondamental de 2005-2006 à 2010-2011.*
- Ministère de l'Education de Base, de l'Alphabétisation et des Langues Nationales (2011b) *Annuaire National des Statistiques Scolaires de l'Enseignement fondamental 2010-2011.*
- Ministère de l'Education de Base, de l'Alphabétisation et des Langues Nationales (2011c) *Bilan et Orientations.*
- Ministère de l'Education de Base, de l'Alphabétisation et des Langues Nationales (2011d) *Document de Programmation Budgétaire 2012.*
- Ministère de l'Education, de l'Alphabétisation et des Langues Nationales, Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (2010) *Programme Investissement pour le Secteur de l'Education : Descriptif de la Troisième Phase (2010-2012).*
- Ministère des Enseignements Secondaire, Supérieur et de la Recherche Scientifique, Ministère de l'Education de Base, de l'Alphabétisation et des Langues Nationales (2008) *Le*

- Développement de l'Education Rapport National du Mali.*
- République du Mali (2006) *Second Generation PRSP 2007-2011 : Growth and Poverty Reduction Strategy Paper.*
- UNCDF (2005) *Capitalisation des Expériences d'Appui au Développement Local en Afrique de Intégration des Objectifs du Millénaire pour le Développement : Etude de Cas Portant sur les Projets d'Appui aux Communes Rurales de Mopti et de Tombouctou au Mali Rapport Definitive.*
- UNESCO (2010) *World Data on Education : Mali.*
- UNESCO Institute for Statistic (2012) «Data Centre»  
([http:// : stats.uis.unesco.org/unesco/TableViewer/document.aspx?ReportId=143&IF\\_Language=eng](http://stats.uis.unesco.org/unesco/TableViewer/document.aspx?ReportId=143&IF_Language=eng))
- World Bank (2007a) *Country Assistance Strategy for the Republic of Mali for the Period FY 08-FY11.*
- World Bank (2007b) *L'éducation au Mali : Diagnostic pour le Renouveau de la Politique Educative en Vue d'Atteindre les Objectifs du Millénaire.*
- World Bank (2007c) *Evaluation of the World Bank Assistance to Primary Education in Mali 2007.*
- World Bank (2009) *Mid-Term Evaluation of the EFA-FTI Country Desk Study : Mali.*
- World Bank (2010) *Le Système Educatif Malien : Analyse Sectorielle pour Une Amélioration de la Qualité de l'Efficacité du Système.*
- World Bank (2012) *World Databank.*
- Ministère des affaires étrangères du Japon (2012a)  
Site Web - Aide publique au développement (APD), données par pays  
([http : //moda.go.jp/mofaj/gaiko/oda/shiryo/kuni/.html](http://moda.go.jp/mofaj/gaiko/oda/shiryo/kuni/.html))
- Ministère des affaires étrangères du Japon (2012b)  
Site Web, discussions et commentaires sur la situation du Mali  
([http : //moda.go.jp/mofaj/press/danwa/24/dga\\_0409.html](http://moda.go.jp/mofaj/press/danwa/24/dga_0409.html))
- Japan bank for international cooperation (2003) *Rapport final sur le profil de la pauvreté au Népal (en japonais)*
- Agence japonaise de coopération international (JICA) (2009a) *Rapport sur l'étude de la préparation d'une école de formation de professeurs dans la ville de Kati, République du Mali (en japonais)*
- Agence japonaise de coopération international (JICA) (2009b) *Rapport sur l'étude d'entraînement pour la gestion du plan pour l'aide aux comités des écoles au Mali*
- Agence japonaise de coopération international (JICA) (2011) *Rapport sur l'étude pour le Projet de Construction d'Ecoles Primaires (Phase IV) au Mali (en japonais)*
- Agence japonaise de coopération international (JICA) (2012) « *Comparaison croisée des projets et analyse des rapports de l' « école pour tous » . (en japonais)*
- Agence France Presse (AFP) (2012) Site Web, guerres et conflits  
([http : //www.afpbb.com/article/war-unrest/2867107/8680748](http://www.afpbb.com/article/war-unrest/2867107/8680748))